

L'ENTRAÎNEMENT PORTÉ À QUATRE MOIS

Pour les recrues de 21 ans à partir du 15 mars prochain

Deux périodes consécutives de deux mois—Choix d'une spécialité — Il s'agit de former plus de soldats instruits tout en laissant à l'industrie un plus grand nombre d'employés—La déclaration du T. H. Mackenzie King

Ottawa, 3. (Par Adjudant Savard, correspondant parlementaire du Canada). — "Pour remplacer le plan de trente jours, le gouvernement a décidé d'appeler tous les jeunes gens qui atteindront l'âge de 21 ans pour une période de quatre mois".

Le premier ministre, M. King, a annoncé ce soir en ces termes le changement que nous avions prévu il y a exactement une semaine. Il n'y aura pas d'exemption. Certains délais, toutefois, pourront être accordés par les comités qui siègeront bientôt dans les divers districts. On suppose que cela s'applique particulièrement aux étudiants.

La période d'entraînement de quatre mois se divisera en entraînement de base, pour les deux premiers mois, et en entraînement plus avancé pour les deux mois suivants. Après deux mois, il sera loisible aux recrues de s'engager dans la marine royale canadienne ou dans l'aviation. Les écoles de marine ou d'aviation leur seront ouvertes. Les autres iront vers les écoles d'entraînement avancé où ils pourront se spécialiser dans les différents services d'une armée moderne, soit l'infanterie, ou l'artillerie, le corps des signaux, et ainsi de suite. Il sera loisible à chacun d'exprimer sa préférence dont il sera tenu compte.

De la 15e mars. La prochaine période d'entraînement commencera le 15 mars. On estime que 40,000 jeunes gens seront reçus aux centres d'entraînements de base et d'entraînement avancé, au cours de l'année, dont 16,000 deviendront des volontaires dans l'active et 24,000 des recrues ayant suivi un cours complet. Environ 6,000 ou 6,500 jeunes gens seront appelés chaque mois. De sorte, dès le 15 juillet, le Canada produira chaque mois au moins 6,000 soldats parfaitement entraînés et aguerries.

Deux milliards et demi en un an. Incidemment, après des déclarations récentes du premier ministre, de l'hon. M. Ralston et du ministre des finances, M. Isley, il devient possible d'estimer le coût de notre effort de guerre qui atteindra peut-être deux milliards et demi à la fin de l'année.

Le gouvernement, déclara M. King, étudie actuellement de nombreux facteurs qui affectent le plan d'entraînement des citoyens d'après la loi de la mobilisation des ressources nationales. Comme on le sait, cet acte prévoyait un entraînement de trente jours, puisque l'équipement dont on disposait à ce moment ne

permettait pas un entraînement plus long. On reconnaît que les trois périodes d'entraînement qui ont eu lieu jusqu'ici ont remporté un franc succès et que l'appui que le public leur a donné est des plus satisfaisants.

Il est bien reconnu que l'entraînement de trente jours ne suffit pas pour permettre à un homme de pouvoir être placé dans une unité de combat; cependant cette courte période permettait à un grand nombre de jeunes Canadiens de se rendre compte des obligations qu'ils devaient à la nation, tout en formant

(Suite page cinq)

Nous devons contribuer de nos salaires à la victoire

"L'extravagance dans un temps d'urgence nationale n'a pas de sens commun", dit l'honorable J.-L. Isley en demandant à la population d'acheter des certificats de guerre

Windsor, Ont., 3. (P.C.) — Les Canadiens doivent se préparer à recevoir une partie de leurs rémunérations sous la forme de la victoire et une partie de leurs profits sous la forme de la sécurité", a dit, aujourd'hui, le ministre des Finances, l'hon. J.-L. Isley, en demandant au peuple de ne pas dépenser en frivolités les salaires de la victoire.

"L'extravagance dans un temps d'urgence nationale n'a pas de sens commun", a-t-il ajouté, il paraît à un dîner organisé par un club d'hommes d'affaires l'occasion de la nouvelle campagne d'épargne de guerre. Son discours a été diffusé sur le réseau national de Radio-Canada.

M. Isley a affirmé qu'il est possible que l'on ait besoin de 300,000 livres additionnelles pour l'effort de guerre. Et il est d'avis que l'on puisse atteindre ce nombre sans affecter les industries et les emplois essentiels à la guerre.

Le ministre a aussi averti la population qu'il faudra ou bien que les prix montent ou bien que le rationnement soit étendu à des objets de plus en plus nombreux, à mesure que les marchandises deviendront de plus en plus rares. Cela se produira si nous n'arrivons pas à persuader le peuple de limiter ses achats d'attentes pour dépenser son argent et de réinvestir cet argent à la nation aux fins de la guerre.

"L'heure décisive approche et beaucoup de Canadiens se demandent ce qu'ils peuvent faire. Je suis ici, aujourd'hui pour vous indiquer une façon par laquelle vous pouvez aider, facile, spectaculaire, mais une façon facile, spectaculaire, mais une façon énormément importante. Vous pouvez aider en donnant votre appui le plus grand, en argent et en talent, à notre campagne de l'épargne de guerre."

Pour bien montrer l'importance des problèmes du Canada, M. Isley a dit que nos dépenses de guerre ont atteint récemment le taux d'un milliard par année. Ajoutez-y, dit-il, les autres dépenses et vous aurez un montant excédant un milliard quatre cent millions par an, soit le double des dépenses de la dernière année fiscale. Mais ce n'est pas tout, nous devons ajouter les fonds fournis à la Grande-Bretagne pour le rapatriement des titulaires canadiens, à un taux d'environ trois cents millions par an. Cela fait donc un milliard sept cent millions.

Le ministre ajoute aussi que les revenus ne sont que la moitié de ce montant cette année. Il faut donc emprunter maintenant au taux de huit à neuf cent millions par an, bien que l'augmentation de notre dette soit en réalité beaucoup moindre puisque les fonds qui sont transférés à la Grande-Bretagne sont en réalité un remboursement de nos dettes.

"L'objectif de dix millions par mois fixé pour la vente de certificats de guerre n'est donc pas exagéré", dit M. Isley.

Laval ne retournera à Vichy que si le cabinet de Pétain lui redonne les affaires étrangères

Le comte d'Athlone visite une usine de munitions



Son Excellence le comte d'Athlone, gouverneur général du Canada, a visité, hier après-midi, les usines de munitions de la région de Montréal. On voit ci-haut le comte d'Athlone examinant un bac, et, ci-contre, un tableau de commande. (Photo CANADA)



Raids anglais près de la frontière de la Tunisie

Le général Wavell préparerait ainsi la conquête de toute la Libye — Les troupes britanniques avancent toujours en Erythrée et occupent Barentou

Le Caire, 3. (P.A.) — Pour préparer l'assaut contre Benghazi, la R. A. F. est allée effectuer un raid surprise à l'extrémité occidentale de la Libye. Les aviateurs ont même dépassé Tripoli et sont allés bombarder Castel Benito, qui est situé au sud de la capitale, et Zanbur, sur le littoral, près de la frontière tunisienne. Le communiqué officiel anglais précise que les raids ont été très violents et ont remporté le plus grand succès. Plusieurs tonnes d'explosifs et de bombes incendiaires ont été jetées sur Castel Benito et les environs: au moins sept avions ennemis ont été touchés sur le sol et ont été détruits. Dans la région de Zanbur, les aviateurs ont attaqué, entre autres objectifs, des canons militaires.

Ce raid semble bien indiquer que le général Wavell veut compléter la conquête de toute la Libye jusqu'aux confins de la Tunisie.

Le Caire, 3. (P.A.) — Les troupes anglaises continuent leur avance en Erythrée. Selon un communiqué du haut commandement militaire, les

Anglais ont occupé dimanche la ville de Barentou, que les Italiens avaient abandonnée. La prise de Barentou suit de quelques heures la chute d'Agordat, à 40 milles au nord. Dans le secteur d'Agordat, les Anglais poursuivent sans répit les troupes fascistes qui retraits vers Keren et Asmara.

Plus au sud, les troupes britanniques pénètrent en Ethiopie. Dans la région du lac Rodolphe, des troupes sud-africaines, opérant du Kenya, ont fait une avance de 10 milles à l'intérieur de l'Ethiopie et se sont emparés d'El-Gomou et de Goral. Deux officiers italiens ont été tués, et trois autres ont été faits prisonniers. Environ cinquante soldats indigènes ont été tués, et autant ont été faits prisonniers. Des canons, des fusils et des munitions sont aussi tombés aux mains des Anglais. Sur le versant ouest de l'Ethiopie, les Anglais poursuivent les Italiens qui se retirent vers Gondar.

En Libye, sur le littoral méditerranéen, les préparatifs continuent.

(Suite page cinq)

Il exigerait aussi le contrôle de la presse et de la police — Darlan le voit à Paris — Les nazis disent qu'ils ne peuvent se passer de lui

Vichy, 3. (P.A.) — L'amiral Jean Darlan, ministre de la Marine militaire française, a conféré aujourd'hui, pendant plusieurs heures, avec M. Pierre Laval, poursuivant ainsi des négociations qui visent à satisfaire les nazis, lesquels demandent que l'ancien vice-président du conseil refasse partie du gouvernement de Pétain.

On attend très prochainement, ici, le retour de l'amiral Darlan et peut-être aussi celui de Laval. Il est possible, cependant, que ce dernier ne revienne pas immédiatement, qu'il présente plutôt les conditions auxquelles il serait prêt à rentrer au bercail.

Des amis de Laval assurent que s'il quitte Paris ce sera parce qu'on lui aura promis un important portefeuille, probablement celui de ministre aux Affaires étrangères. Il exigera aussi qu'on lui confie, sans aucune réserve, la mission de poursuivre les négociations avec l'Allemagne; que l'on ne diffère plus d'opinion avec lui sur le sens de la formule "collaboration franco-allemande". Il demanderait enfin d'être fait le seul maître de la presse et de la police françaises.

Berlin appuie Laval à fond. Berlin, 3. (P.A.) — Dans les milieux bien informés de la capitale al-

lemande, on a dit ce soir que l'on considérait M. Pierre Laval comme étant le seul homme capable de garantir, au nom de la France, que celle-ci verra à poursuivre la politique de bonne entente franco-allemande, telle que définie par Hitler et Pétain, lors de leur entrevue d'octobre dernier.

On a voulu savoir des autorités nazies quelle était l'attitude de Laval à l'endroit du comité populaire formé à Paris et qui s'est posé en adversaire du conseil d'union nationale de Vichy. Tout ce qu'il est venu dire là-dessus c'est que c'était aux Français, et non pas aux Allemands, de décider eux-mêmes de leur sort chez eux. Il est évident, cependant, à Berlin, que l'on est extrêmement bien disposé à l'endroit du programme du comité populaire de Paris, lequel demande à la France de collaborer étroitement avec le Reich. On se demande ici quels sont les hommes qui sont derrière ce mouvement et s'ils sont capables de gagner à leur cause la majorité de l'opinion française.

(Des dépêches de Berne, en Suisse, assurent que les leaders français de Paris ont rejeté des propositions que le gouvernement de Vichy leur a faites. On ajoute dans la capitale suisse

(Suite page cinq)

M. Ralston commente le discours de M. King

Une division blindée coûte \$75,000,000 et une brigade de chars d'assaut, \$30,000,000

Ottawa, 3. (Par Adjudant Savard, correspondant parlementaire du Canada). — L'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense Nationale, a commenté aujourd'hui de façon pertinente, le discours révélateur du premier ministre sur notre effort de guerre et ce qu'il comporte en ce qui concerne l'armée.

Des précisions données par M. Ralston, le ressort que nous avons maintenant plus de 50,000 hommes outre-mer, dont deux divisions en Angleterre qui forment le corps canadien commandé par le lieutenant-général Andrew McNaughton. Le major-général G. R. Pearkes est le commandant de la première division. La seconde division est commandée par le major-général Victor E. Odium. Les quartiers-généraux établis à Londres

(Suite page cinq)

Arrêté ministériel adopté au sujet des pigeons voyageurs

Ottawa, 3. (P.C.) — Les pigeons voyageurs, qui servent en temps de guerre comme moyen de transport des messages, ne pourront plus entrer au Canada ou en sortir, excepté si leur propriétaire obtient une permission spéciale du gouvernement fédéral.

Un décret adopté, ce soir, à cet effet a pour but d'empêcher que des renseignements militaires ne soient ainsi transmis à l'ennemi.

(Suite page cinq)

Les nazis torpillent un navire allemand

On annonce à New-York le coulage de deux cargos anglais — La destruction du "Champlain"

New-York, 3. (P.A.) — Dans les milieux maritimes de la métropole américaine, on a dit, ce soir, que l'ancien paquebot allemand "Wahemé", 4,709 tonnes, capturé par les Anglais en février 1940, en cherchant à se rendre de Vigo, Espagne, dans un port du Reich, et rebaptisé "Empire Citizen", a été torpillé, hier, en environ 725 milles de la côte irlandaise.

On a dit aussi que le cargo britannique "Uria", 5,198 tonnes, a été torpillé et coulé, la semaine dernière, à environ 475 milles de la côte irlandaise. On a aussi rapporté le coulage du paquebot anglais "Apsara", 9,335 tonnes. Il fut détruit par des avions nazis, au large de la côte irlandaise. 16 des personnes qui étaient à son bord ont été tuées. 86 autres ont été sauvées.

Jersey City, 3. (P.A.) — Le paquebot américain "Exeter" est arrivé, ici, aujourd'hui, avec 180 voyageurs à son bord. Parmi eux se trouvait le Dr Jean G. Dupuy, chirurgien du paque-

(Suite page cinq)

M. Eugène DesRivières devient secrétaire de la Faculté de Droit de Laval

Québec, 3. (P.C.) — Le recordier Eugène DesRivières, de Québec, succédera à feu le notaire Joseph Sirois comme secrétaire de la Faculté de Droit de l'Université Laval, a-t-on annoncé, officiellement, ici.

(Suite page cinq)

Londres ne craint plus la luftwaffe

Les Anglais sont convaincus de pouvoir repousser tous les assauts diurnes

Londres, 3. (P.C.) — Un peu avant minuit, ce soir, on sonna une alerte à Londres. Le signal que tout danger était passé fut donné quelques minutes plus tard. Un seul raidier ennemi est venu dans le ciel de la capitale. Il a jeté des bombes incendiaires qui ont été éteintes rapidement.

Londres, 3. (P.A.) — Des raiders nazis, volant isolément, ont attaqué, aujourd'hui, plusieurs villes britanniques et un officier supérieur de l'aviation anglaise a exprimé l'opinion, ce soir, que de tels assauts se poursuivront jusqu'à ce que le temps, se remettant au beau, permette aux agresseurs de reprendre leur campagne de bombardements massifs contre la Grande-Bretagne.

Ce même officier a ajouté, cependant,

(Suite page cinq)

Le père n'avait pas donné de ses nouvelles pendant quarante ans

Chicago, 3. (P.A.) — Paul Emile Lemay, demeurant à Montréal, a reçu de la Cour l'autorisation de vendre le commerce de son père, décédé au mois de novembre dernier. C'est après sa mort que la famille a eu de ses nouvelles pour la première fois depuis quarante ans, alors qu'il avait quitté Montréal pour l'Alaska; puis il était allé s'établir à Chicago sous le nom de Joseph de Lorme.

(Suite page cinq)

Les unions chez Ford

Washington, 3. (P.A.) — Peu de temps après que la Fédération Américaine du travail ait annoncé qu'elle avait organisé un gros contingent d'ouvriers dans l'usine de Ford à Dearborn, des déclarations ont été faites par des officiers de la C.I.O. d'une part, et Ford d'autre part, comme suit:

1) Philip Murray, président de la C.I.O., a dit que la nouvelle, telle qu'elle a été annoncée par William Green, président de la Fédération, était un bluff; qu'il n'y avait pas de projet d'attaquer la C.I.O. Murray a affirmé que la majorité des employés de Ford avaient signifié leur adhésion au Congrès des organisations industrielles (C.I.O.).

2) Harry H. Bennett, directeur du personnel de Ford, a dit à Detroit que la compagnie n'a pas l'intention de signer un contrat avec la Fédération, bien qu'elle ait eu l'occasion de le passer de conférer avec ses officiers. M. Bennett a ajouté que Ford laisse l'ouvrier parfaitement libre de joindre les unions ou non.

Les raids anglais

Londres, 3. (P.C.) — Le gouvernement a annoncé, aujourd'hui, que des bombardiers sont allés bombarder, avant l'aube, ce matin, des objectifs dans le nord-ouest de la France. Un bref communiqué du ministère de l'Air ne dit pas quels sont les endroits qui ont été pris comme cibles. Il ne précise pas non plus quels ont été les dommages infligés. Il déclare simplement que des "cibles" dans le nord-ouest de la France occupée, ont été bombardées, durant une reconnaissance aérienne, par un petit nombre de bombardiers, ce matin, et que tous ces appareils sont revenus.

Un communiqué de l'Amirauté, aussi bref que celui du ministère de l'Air, révèle que, dimanche, des avions sont allés s'en prendre, en Sardaigne, à l'une des principales sources d'électricité de cette île italienne et que le raid a été un succès, bien qu'un des appareils anglais n'en soit pas revenu. Dimanche aussi, la R. A. F. avait pilonné le littoral européen des Flandres jusqu'en Bretagne.

Manchester (Angleterre), 3. (P.A.) — Wendell Willkie doit abréger son programme pour retourner ce soir à Londres: demain il sera reçu par le roi et la reine. Puis il partira sans délai pour les Etats-Unis, afin de témoigner devant le Congrès sur le projet d'aide à la Grande-Bretagne. Le moment précis de son départ sera tenu secret, à la demande du gouvernement britannique.

A Manchester, M. Willkie a reçu la "rose rouge de Lancastre", décoration qui remonte à la guerre des Deux-Roses, au 15e siècle. Il a fait une tournée des districts de la ville qui avaient souffert des raids nazis. En visitant une grande usine d'avions de Manchester, il a rappelé, en riant, qu'il avait été reçu à Liverpool par sir Sydney Jones, qui est le premier maire de cette ville à avoir été élu pour un troisième mandat.

"L'esprit du peuple est magnifique", a dit M. Willkie pour résumer ses impressions. Je ne crois pas qu'aucune autre nation du monde soit plus unie dans une cause que le peuple de Grande-Bretagne."

Honneurs à Willkie

Washington, 3. (P.A.) — La chambre des représentants a commencé, aujourd'hui, de discuter le projet de loi empêchant la guerre de déferler sur les rivages américains. Ses adversaires en ont dit qu'il était une mesure de guerre et de dictature. Les chefs gouvernementaux président, entretemps, que le bill deviendra loi par une majorité de 100 voix à la chambre basse. Le représentant Hamilton Fish, républicain de l'Etat de New-York, dirige l'opposition.

Un incident s'est produit, cet après-midi, à la chambre des représentants. M. Everett Dirksen, républicain de l'Illinois, demanda qu'on lui dise ce qu'il était passé lorsque lord Halifax, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington, rencontra, samedi dernier, M. Sol Bloom, président du comité des affaires étrangères. M. Bloom s'irrita d'une pareille indiscretion.

(Suite page cinq)

Le projet de loi Roosevelt

Washington, 3. (P.A.) — On dit ce soir, dans les milieux bien informés de New-York, que le gouvernement anglais songe à acheter de la Transcontinental & Western Air, Incorporated, 33 immenses avions stratosphériques. On précise que ces appareils seraient extrêmement utiles à la Grande-Bretagne parce qu'ils lui permettraient de ramener de ce côté du continent les pilotes qui conduisent, du Canada en Angleterre, en survolant l'Atlantique, les bombardiers que les Britanniques se procurent dans le Dominion et aux Etats-Unis.

Ces avions stratosphériques sont présentement utilisés sur le trajet New-York-Los-Angeles. Ils ont été construits, en juillet dernier, par la compagnie Boeing au coût de \$323,000. On estime qu'ils valent maintenant \$390,000 l'unité.

Le président de la compagnie intéressée a dit que cette dernière n'avait pas reçu d'offre pour ses avions. Il a

(Suite page cinq)

Avions géants

New-York, 3. (P.A.) — On dit ce soir, dans les milieux bien informés de New-York, que le gouvernement anglais songe à acheter de la Transcontinental & Western Air, Incorporated, 33 immenses avions stratosphériques. On précise que ces appareils seraient extrêmement utiles à la Grande-Bretagne parce qu'ils lui permettraient de ramener de ce côté du continent les pilotes qui conduisent, du Canada en Angleterre, en survolant l'Atlantique, les bombardiers que les Britanniques se procurent dans le Dominion et aux Etats-Unis.

Ces avions stratosphériques sont présentement utilisés sur le trajet New-York-Los-Angeles. Ils ont été construits, en juillet dernier, par la compagnie Boeing au coût de \$323,000. On estime qu'ils valent maintenant \$390,000 l'unité.

Le président de la compagnie intéressée a dit que cette dernière n'avait pas reçu d'offre pour ses avions. Il a

(Suite page cinq)

Catholiques persécutés

Londres, 3. (P.C.) — La B. B. C. a rapporté, ce soir, que ses postes d'écoutes avaient entendu "un programme de nouvelles émouvantes" en langue espagnole, à la radio du Vatican, laquelle annonçait la confiscation des biens de plusieurs groupes monastiques en Allemagne et la fermeture de leurs monastères.

Voici ce que Radio-Vatican a dit, entre autres choses, au sujet de la fermeture d'un couvent en Autriche: "Ainsi en quelques heures, un autre cierge de l'autel de la foi a été éteint. Nous désirons que les Espagnols se servent de cet exemple pour se faire une idée exacte de la situation de l'Eglise catholique dans l'Allemagne d'aujourd'hui".

Des religieux suisses ont aussi été expulsés de monastères allemands avec seulement cinq francs en poche. Récentement, les hommes de la Gestapo arrivèrent un matin dans un monastère et dirent aux religieux qu'ils devaient le quitter à 6 heures le même matin.

(Suite page cinq)

Le travail réglementé

Washington, 3. (P.A.) — La Cour suprême des Etats-Unis s'est prononcée aujourd'hui sur une question très importante, relative aux pouvoirs du Congrès dans les règlements du travail dans toutes ses phases: ces règlements, connus sous le nom de "actes des bases raisonnables du travail", avaient été établis en 1938. La Cour suprême a décrété aujourd'hui que

(Suite page cinq)

TABLE	
	Page
Editorial	2
Propos féminins	4
Bridge — Mots croisés	5
Chronique ouvrière — Radio	6
Spectacles	6
Sport	7
Chronique judiciaire	9
Finance	2, 10, 11

Les Américains du Sud ont confiance en l'Angleterre

Ils espèrent que les Anglais et leurs alliés gagneront la guerre

Toronto, 3, (P.C.) — La grande majorité des Américains du Sud ont une confiance sincère en l'Angleterre et ses alliés gagnant la guerre, mais il y a aussi des sympathisants nazis influents dans les capitales de l'Amérique du Sud, a dit, aujourd'hui, M. Ronald A. McEachren, le nouveau rédacteur du Financial Post, au dîner du Canadian Club.

M. McEachren, qui revient d'un voyage de deux mois dans l'Amérique latine, a suggéré que l'on s'intéresse plus à cette partie de l'Amérique. Il y voit trois avantages: la défense, le commerce et l'avenir des deux continents. "Nous avons ignoré trop longtemps l'Amérique du Sud, dit-il, bien qu'elle n'appartienne pas encore à Hitler."

Le conférencier a ajouté, en parlant de l'influence allemande en Amérique du Sud, qu'il y a quatre facteurs importants à considérer: le peuple est lié étroitement par la langue, la culture et les traditions avec la Grande-Bretagne; il existe chez certains gouvernements un désir naturel d'adopter les méthodes fascistes et nazistes; l'Amérique du Sud considère généralement le système totalitaire comme un moyen d'écarter de grandes choses rapidement; et on y associe le progrès à la période qui marqua le début de la propagande allemande.

"Bien que l'aviation allemande ait joué un grand rôle dans le développement de ce continent, les nazis ne désiraient pas aider au bien-être ou à l'avenir économique de ce continent, mais seulement étendre la guerre de domination dans le monde", a-t-il dit.

La fermeture des restaurants à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 3. (Du correspondant du Canada.) — Le conseiller L.-A. Hébert a donné avis qu'il proposait un amendement aux règlements de fermeture des restaurants. Ceux-ci, au lieu de fermer, fermeront à une heure du matin.

Cet amendement a été suggéré par les ligues de restaurateurs et approuvé par le directeur de la police municipale, M. Alide Bellemare.

Percepteur des taxes nommé à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 3. (Du correspondant du Canada.) — Par un vote de six à deux, le conseil a adopté le règlement 23B, nommant un percepteur des taxes qui sera sous le contrôle du trésorier. Les devoirs sont ainsi décrits: "surveiller la perception de toutes les contributions, taxes, intérêts, amendes, frais, loyers, licences et autres dettes dues à la cité. D'intenter, sur avis du conseil, au nom de la cité, les poursuites qui seront nécessaires pour assurer le paiement."

Deux sexagénaires meurent subitement

Mme Hortense Côté, 60 ans, 1170, rue St-Mark, (appartement 44), mourut subitement, hier soir, dans un magasin situé au numéro 3913, avenue Verdun, à Verdun. Elle s'était sentie malade en passant près de cet établissement. Un médecin constata le décès, puis le corps fut transporté à la morgue de Montréal, pour fins d'autopsie et d'enquête.

M. Harry Kushner, 61 ans, 5395, boulevard St-Laurent, s'affaissa et mourut subitement, hier soir, au domicile de son beau-frère qui habite 5290, rue Clark. Le cadavre fut aussi transporté à la morgue, pour enquête.

Le bill de la cité de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 3. (Du correspondant du Canada.) — Le "bill" de la cité de Trois-Rivières a été approuvé, ce soir, par le conseil. Il comporte trois articles: 1) emprunt de \$250,000 pour équilibrer le budget de 1941; 2) commutation de taxes de la City Gas & Electric; 3) remise d'arrérages de taxes à Mme veuve Donat Gaudet afin de dégrèver la propriété d'un fort montant qui pesait sur l'immeuble lorsqu'elle l'acheta de la municipalité et cela à l'insu de la ville et de l'acheteuse.

A la suggestion de l'échevin Hébert, la cité adressa le projet de loi à l'hon. Maurice Duplessis en lui disant que la résolution a été adoptée à l'unanimité par le conseil et qu'il croit que c'est le seul moyen de passer aux difficultés présentes.

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne)
Le 4 février 1916. — L'expédition britannique qui se porte au secours du général sir Charles Townshend à Kut-el-Amara est arrêtée sur le Tigre. L'artillerie française décide une colonne d'infanterie et des convois ennemis entrant dans la ville de Roje.



Grande activité aux quartiers-généraux de la Fédération



La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises prépare déjà activement sa neuvième campagne annuelle qui aura lieu dans cinq semaines, du 10 au 19 mars. Hier, les directeurs des arrondissements paroissiaux se sont réunis aux quartiers-généraux. On remarque sur cette photographie: Mme Fernand Brunelle, M. le chanoine Albert Valois, l'honorable F. Philippe Brail, C.L., président de la campagne, M. Conrad Bock, président des arrondissements paroissiaux, Mme Roger Pinard, présidente de la section féminine des arrondissements paroissiaux, Mme J.-P. Lamarche, vice-présidente de la campagne, en charge de la section féminine, M. Jules Noisieux. (Photo CANADA)

Appel de Mme Gérard Parizeau aux épargnants

En faveur de la campagne nationale du timbre de guerre

Affirmant que l'apathie et l'indifférence ne mènent jamais à la victoire, Mme Gérard Parizeau, présidente du sous-comité des femmes de Montréal pour l'épargne de guerre, s'adresse aux femmes de Québec sur le réseau de Radio-Canada lundi après-midi en faveur de l'épargne de guerre.

"Si vous ne pouvez acheter régulièrement des certificats, prenez l'habitude d'acheter des timbres d'épargne", dit Mme Parizeau.

"Pourquoi ne pas en donner aux enfants à l'occasion d'un succès en classe ou pour leur anniversaire. C'est un prix de bridge original et pratique. La personne qui recevra, disons quatre timbres, continuera sûrement à en acheter jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un certificat. Vous avez un cadeau à faire à un nouveau-né — pourquoi pas des timbres d'épargne? Qui sait, c'est peut-être développer une habitude d'économie dont il vous sera redevable. On peut en donner comme prix à un tournoi de golf ou tennis — comme prix de présence à une fête de charité."

"En terminant, je veux insister encore une fois sur le fait qu'on ne vous demande pas de donner votre argent, mais bien de le prêter et que ce prêt est garanti par toutes les ressources du pays".

Pour la campagne en faveur de l'épargne de guerre

Le comité montréalais de l'épargne de guerre annonce qu'il a reçu plusieurs caisses de brochures, de pancartes et d'autre matériel publicitaire en faveur de l'achat de certificats d'épargne. Toute maison commerciale ou industrielle qui désire obtenir ces brochures ou pancartes n'a qu'à appeler aux quartiers-généraux de la campagne, PLATEAU 9831. On lui fera parvenir des échantillons ainsi que des formulaires de demande.

Il y a 25 ans un incendie détruisait le Parlement

Ottawa, 3, (P.C.) — Il y a vingt-cinq ans ce soir, alors que le Canada, comme aujourd'hui, était en guerre, l'hôtel du gouvernement fut rasé dans un incendie dont on ne découvrit jamais la cause.

A ce moment, les gens crurent que c'était l'oeuvre d'agents allemands, d'autres celui d'un incendiaire. Mais la plupart crurent qu'il s'agissait d'un accident. Le lendemain, on ne découvrit aucun indice intéressant. Une commission royale d'enquête n'obtint aucun résultat. L'édifice qui s'éleva aujourd'hui sur la même colline au bord de la rivière des Outaouais, est plus vaste, plus moderne et à l'épreuve du feu. Il semble bien qu'aucun incendie ne pourrait le détruire.

Les députés siégeaient le soir du 3 février 1916, mais il était question de pêcheries et l'assistance était peu nombreuse. C'est sans doute ce qui explique que cinq personnes seulement périrent dans cet incendie. Sir Robert Borden n'échappa que de justesse à la mort.

A l'hôpital Notre-Dame

Les gouverneurs à vie, dont les noms suivent, et leurs épouses sont invitées à faire la visite de l'hôpital Notre-Dame, le jeudi, 6 février, à 4 h. 30 pm. précises.

M. C.-O. Bousquet, M. J.-A. Boutet, Mme Arthur Boyer, M. Arthur L. Branchaud, M. Charles-H. Branchaud, Mme Charles-H. Branchaud, M. Joseph-Hector Brodeur, M. Albert Broseau, M. J.-C. Brosseau, le docteur Ernest Brunet, l'hon. C.-H. Cahan, le docteur Éloi-Philippe Chagnon, M. l'abbé Rosaire Caron, M. l'abbé J.-A. Cadot, M. W.-F. Carlsley, l'hon. Juge A.-Chase Casgrain, M. E.-W. Caron, M. Evariste Champagne, Mme Wilfrid Champagne, Mme E.-J. Chapleau, M. Emile Chaput, Mme Emile Chaput, M. J.-A.-M. Charbonneau, M. J.-A.-M. Charbonneau, M. l'abbé J.-E. Charbonneau.

Parmi les dames patronnesses qui se joindront au groupe des visiteurs, mentionnons: Mme Rodolphe Bédard, Mme J.-A. St-Denis, Mme J.-A. Marion, Mme W.-G. Bailey, Mme Pierre Leduc, Mme Adrien Plouffe, Mme W. Juneau.

L'histoire de l'hôpital Notre-Dame

Causerie du Dr Blain sous les auspices de la Ligue du progrès civique

Samedi dernier, M. le docteur Emile Blain, président du bureau médical de l'hôpital Notre-Dame, donnait, sous les auspices de la Ligue du progrès civique une intéressante causerie sur l'histoire de l'hôpital. Cette causerie, dont nous donnons ici les grandes lignes, fut irradiée par le poste CKAC.

L'hôpital Notre-Dame, l'un des plus anciens de Montréal, fut fondé en 1880. Il fut, au début, assez modeste: 25 lits installés dans un hôtel désaffecté qui avait déjà connu des splendides, le Donegana. La charte de 1881, encore en vigueur de nos jours, confiait: aux médecins, le soin des malades; aux religieuses, la régie interne de la maison; aux administrateurs, le souci de la survie. De plus, un comité auxiliaire de Dames patronnesses se chargeait bénévolement des organisations sociales. Dès le début, l'hôpital devint le centre officiel d'enseignement qu'il est resté.

Bientôt on achetait les immeubles voisins, on fondait une école de gardes-malades, on ouvrait de nouveaux services et des dispensaires. En 1920, Notre-Dame comptait 40 chambres, 4 services publics, en tout 180 lits. Deux mille patients y étaient hospitalisés par année et on y donnait jusqu'à 5,000 consultations. En 1921, on commença, rue Sherbrooke, la construction d'un vaste hôpital moderne. L'ouverture officielle de 1924 fut suivie de l'ère d'une nouvelle aile. En 1941, l'hôpital Notre-Dame est devenu l'un des plus beaux du Canada. Il compte aujourd'hui près de 700 lits. De ce nombre la plus grande partie est à la disposition des indigents.

Notre-Dame possède une quinzaine de services différents: médecine, chirurgie, et toutes les spécialités reconnues; en un mot, tout ce qui est compatible avec l'organisation sérieuse et efficace d'un tel milieu. Pour assurer ce rendement, on y trouve un personnel de près de 100 médecins, de 40 internes, de 220 gardes-malades diplômés ou élèves, et de 45 religieuses. De plus, 450 employés, hommes et femmes, vont à l'entretien matériel et au fonctionnement administratif de l'immeuble.

L'établissement, occupant une superficie de 415,000 pieds carrés, environ, a hospitalisé en 1940, 11,493 malades. L'année précédente, les divers dispensaires avaient reçu 29,615 patients, à qui ils avaient fourni 69,172 consultations. En 1939, l'hôpital a accordé aux miséreux de l'Assistance Publique, 145,000 jours d'hospitalisation, comparativement à 15,000 en 1921.

Et le nombre des clients privés a augmenté, dans des proportions identiques.

Pour la défense de notre langue

Conférence de M. O.-G. d'Auray au cercle Mgr-Gauthier

Lundi dernier, M. O.-G. d'Auray, ancien publiciste et vice-président du cercle Mgr-Gauthier, donnait à la Paletre une conférence intitulée "Si l'afontaine revenait!"

Le conférencier croit que la lutte pour la survie est sur le point de s'engager. "Il nous faut, dit-il, reprendre le combat pour la défense de notre langue. Il indique que langue et religion sont étroitement liées et parle du rôle incontestable que nous sommes appelés à jouer comme nation. "Si l'afontaine revenait, dit-il, il ne trouverait qu'une solution à nos maux: une éducation vraiment nationale."

M. Raphaël Cuccioletto remercia le conférencier.

Funérailles de Mlle Marie-Ange Monty

Les funérailles de Mlle Marie-Ange Monty, décédée samedi matin à l'hôpital Notre-Dame, ont eu lieu lundi matin, à 8 heures, à l'église Saint-Denis. Survivait à la défunte, sa sœur, Mme Ovilas Lasnier (Eva), ses frères, MM. Roméo, Ernest et Albert Monty, son beau-frère, M. Nazaire Larivière, de nombreux neveux et nièces.

L'inhumation s'est faite à West-Shefford, dans les Cantons de l'Est, dans le cas de l'"Acheron".

La Fédération des Oeuvres de charité lance son offensive

Le signal en est donné aux quartiers-généraux de la Campagne, hier soir

Les nouvelles de guerre sont au premier plan de l'actualité. Personne n'en peut être surpris. Elles ne doivent cependant pas nous faire oublier cet état de guerre continu qui existe entre une trop grande partie de notre population et des ennemis tels que la faim, le froid, le découragement, le désespoir. Tandis que nos gouvernements s'occupent de défendre la liberté et la civilisation contre les entreprises sataniques d'un Hitler, des groupes de citoyens de toutes les classes pensent à ceux des nôtres qui, pour n'être pas sous la menace des bombes explosives ou incendiaires, n'en sont pas moins soumis à de dures privations, en proie à la maladie, à l'infirmité, à la misère. C'est pour défendre ce front intérieur que la Fédération des Oeuvres de Charité appelle sous ses drapeaux, ses forces militantes et bénévoles. Sa neuvième campagne annuelle aura lieu dans cinq semaines, exactement, du 10 au 19 mars. Le premier coup de canon de cette offensive a été lancé, hier soir, aux quartiers-généraux de la Campagne (55 ouest, rue Saint-Jacques) alors que la direction des arrondissements paroissiaux se réunissait, sous la présidence de M. Conrad Bock, assisté de Mme Roger Pinard, qui dirige le groupe féminin, dans cette section.

L'hon. F. Philippe Brail, C.L., président général de la campagne, Mme J.-P. Lamarche, vice-présidente en charge de la Section Féminine, le chanoine Albert Valois, représentant de l'archevêché et M. Albert Doyon honoraient l'assemblée de leur présence.

L'honorable M. Brail, après avoir signalé que l'état de guerre et la campagne d'achat des certificats d'épargne rendaient plus difficile la tâche des militants, fit part à l'assemblée d'une bonne nouvelle. "Un Français, apprenant que les oeuvres de charité canadiennes-françaises lanceraient une campagne de souscription, a-t-il dit, me fit remettre 500 dollars par son agent d'affaires avant de partir."

Un enthousiasme fort encourageant régnait à cette réunion: tous les volontaires sont animés d'une même volonté, forcer la victoire.

Les divers comités des arrondissements paroissiaux sont sous la présidence conjointe de:

Direction
Présidents: M. Conrad Bock et Mme Roger Pinard. Vice-présidents: M. Eugène Thérien et Mme Omer Lafortune; Vice-présidents: M. Jules Noisieux et Mme Leo Girard. Vice-présidents: M. Achille Bellemare et Mme Thomas Guimond. Vice-présidents: M. Wilfrid Girouard et Mme Roland Bock. Vice-présidents: M. J.-H.-R. Langevin, N.P., et Mme Rodolphe Dagenais. Vice-président: M. Hector Dupuis. Vice-président: M. L.-P. Lussier. Vice-présidents, R.I.: M. Lucien Gauvin et Mlle Simone Bousquet.

Présidents
Arrondissement "A": M. René Hébert et Mme Charles Denhez. Arrondissement "B": M. J.-H. Dillès et Mme J. Berthiaume. Arrondissement "C": M. Raymond Denis et Mme Guy Papineau-Couture. Arrondissement "D": M. Eugène Simard et Mme J.-P. Lalonde. Arrondissement "E": Dr René Major et Mlle Blandine Verner. Arrondissement "F": M. H.-N. Bordeleau et Mme Alfred Riopel. Arrondissement "G": M. J.-A. Payette et Mlle Berthe Dion. Arrondissement "H": M. Armand Durocher et Mme Édouard Gohier. Arrondissement "I": M. Raoul Desnoyers et Mme A.-O. Guilbault. Arrondissement "J": M. Henri Labelle et Mme Edgar Lemire. Arrondissement "K": M. J.-R. Limoges et Mlle Thérèse Internoscia. Arrondissement "L": M. Georges Ladouceur. Arrondissement "M": M. Albert Chevalier et Mme Arnette Chevalier. Arrondissement "N": M. Georges Lussier, et le secrétaire de la campagne.

Marin canadien porté disparu

Londres, 3 (P.C.) — M. Thomas O. Wormworth, soldat de la marine militaire du Canada, est l'une des victimes de la perte du destroyer anglais "Acheron". Sa mere vit à Vancouver. Il y a eu 15 blessés et 154 hommes et officiers de portés disparus.

L'inhumation s'est faite à West-Shefford, dans les Cantons de l'Est, dans le cas de l'"Acheron".

Faits divers

Deux morts subites

Deux hommes moururent subitement, au cours de la journée d'hier. Il s'agit de M. Philippe Larivière, 68 ans, 4115, avenue Coloniale, qui s'affaissa et mourut subitement, vers 1 h. hier après-midi, dans un magasin portant le numéro 2 est, rue Rachel, et de M. William John O'Neill, 67 ans, 736, rue St-Antoine, qui mourut en son domicile, vers 11 h. 30 hier matin. Dans les deux cas, un verdict de mort naturelle fut rendu, un peu plus tard, en Cour du coroner.

Verdicts d'accidents

Un verdict de mort accidentelle fut rendu, hier, par le coroner Richard-L. Duckett, dans le cas de M. Napoléon Gellinas, 60 ans, 6575, avenue De Chateaubriand, mortellement blessé, samedi après-midi, dans un accident survenu, rue St-Denis, un peu au sud de la rue St-Catherine. M. Gellinas avait été renversé par un tramway. Il succomba une couple d'heures plus tard, à Saint-Luc, où on l'avait transporté d'urgence.

Un verdict semblable fut rendu dans le cas de M. Robert Moffat, 60 ans, 1697, rue Viau, décédé vendredi dernier, à l'Institut neurologique de Montréal, des suites de blessures reçues dans un accident de travail survenu le 21 novembre dernier. Une clef anglaise, tombée d'une grue mécanique, d'une hauteur de quelque vingt-et-un pieds, l'atteignit à la tête. Cet accident funeste se produisit à l'usine de la Longue-Pointe de la Canadian Car and Foundry Company, Limited.

Blessé par une auto

M. Donat Vincent, 40 ans, 2545, rue Chamby, fut renversé par une auto, hier matin, en descendant d'un tramway à l'angle des rues Hochelaga et Chamby. Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins constatèrent qu'il avait la jambe gauche fracturée. Son état n'est pas alarmant. Radio-Police fit les constatations d'usage.

Cadavre identifié

On connaît maintenant l'identité de l'homme qui fut trouvé mort, dans une cour des chemins de fer nationaux, près de la rue Mansfield, le 26 janvier dernier, après un plongeon de quelque 80 pieds du haut du viaduc. Il s'agit de M. Alfred Slanker, 51 ans, vétéran de la première grande guerre qui demeura autrefois dans la Ville-Reine. L'identification fut faite, peu avant 10 h., hier soir, à la morgue de Montréal, par M. Max William, 732 ouest, rue St-Catherine. Une enquête sera tenue, incessamment, par le coroner Richard-L. Duckett.

Au congrès libéral de St-Denis-Dorion



En haut, de gauche à droite: Mes Roger Brassard, C. R., et Benoit Godbout, et en bas, dans le même ordre Mes Roland Filion et Germain Charland, quatre des conseillers juridiques, l'autre étant Me Victor Meek, N. P., de l'Association libérale St-Denis-Dorion qui aura son congrès annuel le 14 du courant, à la salle paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire, angle Boyer et Villery.

FILM

JOUR NUIT en 12 heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS
SONT DÉVELOPPÉS & IMPRIMÉS
EN DEUX HEURES - APPELÉZ À LA
PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

Itinéraire du défilé militaire du 9 février

Des unités motorisées de Kingston et de St-Jean seront représentées

Seule, une grosse tempête de neige qui encombrerait les rues et paralyserait la circulation pourrait empêcher que le défilé militaire du 9 février prochain ait lieu.

Les autorités militaires ont fixé d'avance tous les détails de cette journée. Le mouvement des troupes et des engins de guerre motorisés a été soigneusement réglé et l'itinéraire du défilé a été définitivement établi.

Des unités motorisées de Kingston et de St-Jean et le centre d'entraînement de l'armée active (mitrailleses), de Trois-Rivières, seront représentées. Une vingtaine de camions chargés de soldats du dépôt du district feront partie du défilé.

La première partie du défilé, composée de troupes à pied, s'assemblera rue St-Laurent, et, au signal du départ, suivra l'itinéraire suivant: rue St-Laurent jusqu'à la rue Notre-Dame; rue Notre-Dame jusqu'à la rue St-Pierre et retour au point de départ en passant par la rue Craig.

Les soldats marcheront six de front. Le départ aura lieu à 11 h 55.

La deuxième partie du défilé, formée de détachements d'unités motorisées, s'assemblera sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Les véhicules défilent à une vitesse d'environ quinze milles à l'heure. Ils descendent le chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à la rue Sherbrooke, se dirigent vers l'est jusqu'à la rue St-Hubert qu'ils suivront jusqu'à la rue Craig, ils monteront la rue Gouffard et se dirigeront vers l'ouest jusqu'à la rue St-Laurent, en suivant la rue Notre-Dame.

Après une halte pour permettre aux troupes à pied de défilé, les véhicules passeront devant le point de salut, à la place d'Armes et retourneront à leur point de départ en passant par les rues McGill, côte du Beaver-Hall, Dorchester, Windsor, Sherbrooke et chemin Côte-des-Neiges.

Tous les officiers et soldats salueront en passant devant le point de salut.

Escorte du lieutenant-gouverneur

Le lieutenant-gouverneur, le major-général sir Eugène Fiset, sera escorté de 13 motocyclistes en se rendant à l'église Notre-Dame et en retournant à l'hôtel Windsor. Pour se rendre à l'église, le lieutenant-gouverneur passera par les rues Windsor, St-Jacques, McGill et Notre-Dame et il s'en retournera par les rues Notre-Dame, McGill, côte du Beaver-Hall et Dorchester.

A l'église Notre-Dame

Sixante lieutenants des centres d'entraînement militaire, sous les ordres du lieutenant-colonel Hughes de Martigny et du capitaine J.-P. Kempf, seront chargés de placer les invités d'honneur. Le lieutenant de Martigny a déclaré que ses placeurs bénévoles devaient placer environ 3,000 personnes dans un temps relativement court.

Une garde d'honneur formée de deux officiers et de huit soldats du Royal Canadian Dragoons se tiendra en face de l'église Notre-Dame et présentera les armes à l'arrivée du cardinal Villeneuve et à celle du lieutenant-gouverneur.

Environ 500 recrues des centres d'entraînement qui assisteront à la messe au manège militaire de la rue Craig défilent devant le point de salut, après la messe.

La troisième partie du défilé sera formée du contingent mobile du Comité de protection des civils, et une quatrième partie comprendra les travailleurs des usines de guerre qui défilent dans des camions.

Le service d'ordre sera assuré par les agents de la Sûreté municipale aidés des membres de la police militaire du district commandée par le capitaine Baker.

Conférence sur l'aviation

Les 17, 18, 19 février prochains, le lieutenant de section Jean-Paul Desloges, aviateur canadien, donnera trois conférences sur l'aviation canadienne aux élèves de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, au Plateau.

Ces conférences seront accompagnées de films documentaires sur l'aviation.

M. Roméo Delcourt, secrétaire général et trésorier de la Commission scolaire a déclaré, hier, que l'assistance serait, chaque soir, d'environ 1,400 enfants, tous âgés de 15 ans ou plus.

150 corps de cadets dans le district

Le lieutenant-colonel L. Chicoine, officier en charge des cadets du district, a déclaré hier, que le 1er mars 1941, le nombre de corps de cadets du district serait certainement supérieur à 150, ce qui marquerait une augmentation de 50 sur l'an dernier. Le 1er mars est la limite fixée pour compléter l'organisation de corps de cadets.

Jeune bûcheron tué par une branche

L'accident se produit à Beebe, village situé non loin de Sherbrooke

Beebe, 3. (Du correspondant du Canada.) — M. René Roy, 26 ans, fils de M. Eugène Roy, de Beebe, perdit la vie tragiquement, vers 11 heures 15 ce matin, dans un accident qui se produisit sur la terre de M. Joseph Séguin, de ce village. M. Roy travaillait avec M. Ernest Saint-Hilaire, de Rock-Island, au moment de l'accident qui lui coûta la vie. Les deux bûcherons venaient de couper un gros arbre, dont les branches heurtèrent M. Roy à la tête. Son compagnon courut au chemin, où il stoppa un automobiliste qui passait. On transporta alors la victime à la maison de M. M. Dupuis, située à quelques verges du théâtre de l'accident, puis l'on manda le Dr Eugène Gauthier, de Rock-Island, ainsi que M. l'abbé Henri Desèves, mais l'on ne put que constater le décès. Un verdict de mort accidentelle fut rendu, un peu plus tard par le coroner Léonidas Bachand, de Sherbrooke. La dépouille mortelle fut alors remise à la famille du défunt, pour fins d'inhumation.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)
Températures minimales et maximales hier. (Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro):

Mn. Mx.	Mn. Mx.	Mn. Mx.
Dawson 10 36	Winnipeg 12 25	
Simpson 4 9	Kenora 3 21	
Port Smith 19 32	Port Arthur 10 18	
Pr. Rupert 47 62	Moosonee 13 4	
Victoria 42 53	Hantsville 10 14	
Vancouver 28 58	Par. Sound 2 25	
Kamloops 32 51	London 10 22	
Pr. George 24 48	Toronto 16 22	
Dawson 21 44	Kingston 13 24	
Edmonton 15 25	Ottawa 15 20	
Banff 23 29	Montréal 12 26	
Calgary 29 42	Québec 4 23	
Leitchfield 28 51	Saint-Jean 26 29	
Med. at 28 44	Halifax 30 34	
Saskatoon 16 20	Charlottown 14 21	
Battleford 26 40	Chicago 21 29	
Pr. Albert 20 41	St-Paul 7 29	
Regina 14 29		

Prévisions pour les différents régions climatiques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

Vallées de l'Outaouais et du haut St-Laurent. — Beau et froid.
Vallée du bas St-Laurent et la St-Jean. — Beau et plus froid.
Golfe, Baie des Chaleurs et Rive Nord. — Beau et plus froid.
Ouest des Maritimes. — Beau et plus froid.
Est des Maritimes. — Nuageux et plus froid, avec neige.
Grands Lacs et baie Georgienne. — Beau et froid, puis un peu plus doux.
Nord-Ontario. — Beau et froid, puis un peu plus doux.
Lac Supérieur, Kenora et Rainy River. — Beau et plus doux.
Manitoba, Saskatchewan et Alberta. — Généralement beau et assez doux.
Nouvelle-Angleterre. — Beau et froid; neige légère en certains endroits.

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Le mariage de Mlle Yvette Chevrier, fille de M. et de Mme J.-N. Chevrier, d'Outremont, avec M. Paul Fischer, fils de M. H. Fischer, décédé, et de Mme Fischer, de Westmount, sera célébré dans l'intimité, le samedi 22 février, en la chapelle de la Basilique. Pas de faire-part.

Le major-général et Mme L.-R. La-Fleche, d'Ottawa, seront à Montréal en fin de semaine. Ils assisteront à la messe qui sera célébrée dimanche en l'église Notre-Dame par S. E. le cardinal Villeneuve.

Mme J.-L. Perron, Mme Maxime Raymond ainsi que M. et Mme Roland Maillet ont accordé leur patronage au bal de la Saint-Valentin qui aura lieu à l'hôtel Windsor le 14 février sous les auspices du Comité de l'Aide aux Oeuvres Musicales.

La Ligue de la Jeunesse Féminine donnera un thé-causerie, demain après-midi, au Ritz Carlton à trois heures et demie pour ses membres et leurs amies. Le conférencier, Me Roger Duhamel, journaliste, a intitulé sa causerie: "La culture et les jeunes filles." Les dames sont invitées.

Mlle Renée Papineau est revenue d'Hamilton où elle a passé deux semaines.

M. et Mme O.-J.-N. Dawes ont passé la fin de semaine à Sainte-Marie-sur-le-Lac où ils ont été reçus par M. et Mme Wilson-G. McConnell.

Mme Arthur Cannon, d'Ottawa, passe quelque temps à Québec l'invitée de sir Charles et de lady Fitzpatrick.

Mme Eugène Lacroix recevait, hier soir, en l'honneur de ses filles, Françoise et Simone, avant la première des Ballets Russes.

M. et Mme Hugues Lapointe, de Québec, recevaient intimement dimanche en l'honneur de Mlle Mary Scott, d'Ottawa.

Le docteur et Mme Richard Gaudet ainsi que le docteur et Mme Guy Bertrand sont retournés à Sherbrooke après avoir passé la fin de semaine en ville.

Journée d'étude des techniciennes laïques en sciences ménagères

L'Association des Techniciennes laïques en Sciences Ménagères tiendra sa journée d'étude, le samedi 8 février. La séance du matin aura lieu aux Ecoles Ménagères Provinciales, 461 rue Sherbrooke, à 9 h. 30 a.m. Sujet d'étude: La Nutrition.

La séance de l'après-midi se tiendra à l'Institut Pédagogique, 4873 Westmount, à 3 h. p.m. Sujet d'étude: La guerre et les produits alimentaires. M. l'abbé d'Eschambault, D.S.T., D.-J.C., chancelier du diocèse de Saint-Basile, Manitoia, parlera "du Voyageur et son influence sur les origines françaises de l'Ouest canadien".

Les amis des membres de l'Association seront les bienvenus à l'assemblée de l'après-midi.

Vaisseau belge à Boston

Boston, 3. — Le vaisseau belge "Ville de Liège" est arrivé aujourd'hui. Il venait d'un port britannique portant 17,000 caisses de scotch-whisky et autres importations.



Votre fils, votre mari, votre fiancé, votre frère ou tout simplement un ami apprécieront vivement ces délicieuses friandises que vous aurez préparées vous-même à la maison en pensant à eux qui servent actuellement leur pays. En quelques minutes vous réussirez des bouchées magiques et du fudge délicieux dont nous donnons les recettes dans La Cuisine d'aujourd'hui.

FEUILLETON DU "CANADA"

L'Alezan Sauvage

— par ZANE GREY —
Traduit de l'anglais par CHARLES GROLLEAU

No 9 4 février 1941
(suite)

— Ah ! ce Setter. Je ne l'aime pas. Il a parlé d'assez de l'ami de Ben, un cowboy qui vient du Nevada. — Je le hais, Ina, éclata Hettie, une sombre rougeur au visage. Je pourrais vous dire pourquoi, et cela en dehors de ses mensonges sur Ben. — C'est inutile, Hettie. Cet homme est un menteur... Je ne peux pas croire que Ben soit capable de voler... Je ne le peux pas ! — Hélas ! Il n'a pas pour lui que ma mère et moi. Mon père ne veut rien entendre... Oh ! faire un tel fracas parce qu'un garçon aime les chevaux ! J'en suis malade, quand j'y pense.

— Eh bien ! Hettie, nous sommes du même avis, continua Ina avec calme. A présent, je ne me demande plus: que devons-nous faire ? mais: comment nous y prendre ? — Ina... Je... je ne vous comprends pas, balbutia Hettie. — Nous devons sauver Ben à tout prix, avant qu'il soit trop tard, déclara Ina, la rougeur lui montant au visage. — Nous devons ? vous et moi ? demanda Hettie, d'une voix basse où se devinait l'étonnement. — Oui, vous êtes sa sœur, et moi... sa compagne de jeux; probablement ses seules amies, excepté le cowboy Nevada. Hettie, j'ai réfléchi à propos de ce cowboy que Setter prétend être un voleur de chevaux. Je crois qu'il est pour Ben un bon compagnon. Il était seul et abandonné. Peut-être qu'il

lui aussi aime les chevaux. Hettie, nous devons voir ces garçons, spécialement Ben et, s'il le faut, aller à cheval jusqu'à Forlorn River. — J'ai, bien que père soit capable de me nuire s'il arrive à le savoir, déclara Hettie, terrifiée. — Attendez un peu. Quelque chose peut se produire. Nous pourrions envoyer un mot à Ben. Il pourrait aussi entendre parler de mon retour et désirer me voir. — Il le désire, Ina, mais il ne pourra venir, même si vous lui envoyez un mot, dit Hettie, tristement. — Pauvre Ben ! Quelle terrible passe ! Allons, voici le bout du chemin et j'aperçois Marvie qui descend la route. Je vous reverrai bientôt, Hettie. En attendant, rappelez-vous que nous voilà réunies dans un complet. — Oh ! Ina, je voudrais vous serrer dans mes bras, cria Hettie, d'un ton passionné. — Eh bien, faites-le. Mais la jeune fille s'était déjà retournée et descendait le chemin en courant. — Samedi arriva. Ina le passa avec Marvie au grand air, une belle et longue journée de printemps, pleine de rires et d'excitation, avec cependant des intervalles pendant lesquels elle se laissait aller à ses rêveries ou admirait longuement le clair décor, les talus fleuris, l'eau claire du ruisseau où péchait Marvie. Il faisait nuit quand ils revinrent

La Cuisine

Fudge militaire

2 tasses de sucre, 1-2 tasse d'eau, 1-1-3 tasse de lait condensé sucré, 3 carrés de chocolat non sucré, coupés en petits morceaux, 1 tasse de noix hachées.

Mélangez bien le sucre, l'eau et le lait condensé sucré dans un plat d'aluminium. Faites chauffer sur feu plutôt doux (237 F.) en agitant constamment le mélange avec une cuiller le bois. Essayez dans l'eau froide jusqu'à ce qu'un peu de mélange y forme une boule assez dure. Retirez du feu. Ajoutez le chocolat et brassez jusqu'à ce que le tout soit entièrement lié. Puis incorporez les noix. Battez bien pour que le fudge soit épais et crémeux. Versez sur une toile beurrée et laissez refroidir. Coupez en carrés d'un pouce. Cette recette donne environ 1-3-4 livre de fudge.

Bouchées magiques

1-1-3 de lait condensé sucré, 1-2 tasse de beurre d'arachides et l'un des six ingrédients suivants: 2 tasses de raisins, 2 tasses de flocons de maïs, 3 tasses de coco déchiqueté, 2 tasses de flocons de son, 1 tasse de noix hachées, 2 tasses de dattes hachées.

Mélangez bien le lait condensé sucré, le beurre d'arachides et l'un des six ingrédients ci-haut mentionnés. A l'aide d'une cuiller à dessert déposez par petites quantités de ce mélange sur une toile ou une lèchefrite bien graissée. Faites cuire à four modéré (375 F.) pendant 15 minutes jusqu'à ce que ce soit brun. Retirez de la toile et laissez refroidir. Cette recette donne environ une trentaine de délicieuses bouchées magiques ou petites bouchées.

Démonstration culinaire

La prochaine démonstration culinaire à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 Blvd St-Joseph, aura lieu le mercredi 5 février à deux heures et à sept heures et demie du soir.

Les maîtresses de maison se trouvent souvent à court, quand il s'agit de préparer un repas maigre. Le menu suivant fera voir comment on peut rendre attrayant une table pour souper intime, même lorsque la Saint-Valentin tombe un vendredi. Cette leçon sera l'occasion d'un enseignement fort intéressant sur la préparation du homard acheté vivant.

Menu: Coquetel Cardinal; Canapés imbriqués; Bouillon suprême; Caviar; Pommes de terre; Endives braisées; Homard Jardinière; Sauce Tartare; Rhubarbe meringuée; Meringue Suisse; Diable Rose (glace); Gâteau "St-Valentin".

Hampstead espère souscrire \$200,000

La campagne en faveur de l'épargne de guerre s'est ouverte avant-hier.

L'ouverture de la campagne en vue de promouvoir la vente des certificats d'épargne de guerre a eu lieu, samedi soir, dans la ville d'Hampstead. On nous communiquait, hier soir, que l'objectif que les citoyens d'Hampstead se proposent d'atteindre ce chiffre par \$200,000.

Cinquante motocyclettes du deuxième régiment Duke of York, de la réserve de l'Armée active du Dominion du Canada, ont circulé dans les rues d'Hampstead, à l'occasion de la grande campagne d'achat de certificats de guerre. La fanfare du même régiment a aussi participé à cette fête.

Une caricature de Hitler, couverte de timbres d'épargne de guerre, sera expédiée à l'hon. J.-L. Halsey, ministre des finances dans le cabinet King.

M. H. G. Parson, maire d'Hampstead, M. R. T. Jellott, directeur conjoint du Comité de l'Épargne de Guerre de la province de Québec, et le major J. J. Harold, ont porté la parole.

Elections municipales dans la province

Sherbrooke, 3. (P.C.) — M. Eugène Boisvert a été élu maire de Cowansville, samedi, contre M. E. Goyette par une majorité de 200 voix. A Thetford Mines, M. Géd-on Filion a été élu maire et M. Charles Côté, conseiller. MM. H.-C. Laporte et Cyrille Blais ont été conseillers municipaux de Lac Mégantic.

Rivière-du-Loup, 2. (P.C.) — Le Dr Antonio Paradis a été élu maire de cette ville, hier. Il a défait M. J. Cléroux. Le colonel Raoul Fafard a défait M. J.-A. Rouleau à la mairie par une majorité de 12 voix.

En voiture dans le chemin du ranch, Ina se sentait fatiguée, mais étrangement heureuse. Cependant, sa sœur Kate l'accueillit avec une remarque désagréable sur le désordre de sa toilette et son père fronça les sourcils en apercevant Marvie. Elle se hâta de prendre son bain, changea de vêtements et descendit vivement pour souper. Quelqu'un avait évidemment calmé l'excubérance du jeune garçon qui racontait sa journée. Mais Ina sentit que rien ne pourrait détruire le souvenir que pour sa part elle en gardait, ni lui ôter sa joie.

Elle se mit à parler joyeusement de ses aventures: elle avait couru, grimpé, traversé un gué, elle était tombée d'un talus glissant dans les roseaux, elle avait ramé, pendant que Marvie pêchait, elle l'avait aidé à sortir de l'eau un gros poisson qui s'échappait.

— Eh bien, dit son père, je pense que ce devait être amusant. Mais te voilà une jeune fille maintenant. Marvie aurait pu mieux faire que de te conduire à Forlorn River.

— Nous sommes allés seulement à l'embouchure au-dessus de Hammell, protesta le jeune garçon, mais pas au-delà des collines.

— Pourquoi pas au-delà des collines ? questionna Ina vivement. Je veux aller à cheval partout. Samedi prochain, nous irons jusqu'au lac.

Mr. Blaine s'était levé, avec une



L'une des charmantes danseuses des Ballets Russes actuellement à Montréal, au His Majesty's, Baranova, est ici photographiée dans une exquise robe du soir en marquise de soie rose pâle dont la jupe est incrustée de dentelle de même ton.

La Couture Chez Soi Service des Patrons du "Canada"

Patron No 9559



Une découverte allemande

Washington, 3. — Des savants allemands auraient réussi, après six années de recherches, à trouver un procédé qui permet de transformer les fibres du houblon en un textile plus fort que le coton.

petite toux qu'Ina se rappelait fort bien. — Marvie, cela suffit. Tu ferais de la toux une vraie dévergondée, dit-il sèchement. Samedi prochain, tu n'auras ni cheval, ni boghe. — Mais papa, Ina ne peut marcher si loin, protesta Marvie, tout en rougissant. J'aimerais autant ne pas marcher non plus. — Ina aura quelq'un pour la conduire en voiture où elle voudra. — Ah ! ah ! cette espèce de type, Servell McAdam, je suppose, proféra Marvie, avec un air de profond dégoût. — Servell McAdam ? qui est-ce ? demanda Ina, son regard allant de Marvie à son père. — Le garçon a bien deviné, cette fois, dit Mr. Blaine en riant. J'oubliais de te parler de Servell. C'est un beau jeune homme de Klamath. Son père est un de mes amis. Les trois magasins C lui appartiennent. Tu verras bientôt Servell. Je lui ai demandé de venir dîner dimanche. — Cela ne fera plaisir, naturellement, dit Ina d'un air détaché, les yeux sur Marvie. Le gamin ne montrera pas qu'il aurait le même plaisir. Après le souper, quand ils furent seuls dans le salon avec Dall, Ina demanda quelques explications sur ce jeune homme qui viendrait dimanche. — C'est un type de la ville, répondit Marvie. Une espèce de gandin qui fait des manières. — Tu ne le trouves pas à ton goût ?

Les femmes de taille forte ont souvent de la difficulté à trouver des modèles de robes d'après-midi qui les ajustent bien tout en ne les faisant pas paraître trop grosses. Eh bien ! voici un modèle qui amincit la taille tout en laissant le confort à la personne qui le porte. Remarque la façon dont les fronces sont faites à la ceinture. La jupe par panneaux s'élargit un peu du bas afin de donner de l'ampleur et les poches très pratiques ne nuisent pas à son apparence. Quant au corsage il est fait sur empiècements aux épaules et de jolis boutons servent de fermeture. Les manches sont droites et soulignées d'un biais dentelé au bas où elles tomberont plus évasées comme le fait voir la petite vignette du bas.

Le patron No 9559 se fait dans les grandeurs 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. La grandeur 36 demande 3-1-2 verges de tissu de 36 pouces de largeur et 2-5-8 verges de biais de fantaisie.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons, Le CANADA, 33 ouest, rue Saint-Jacques. Envoyez la somme de vingt sous en timbres-poste canadiens ou par bon de poste. Ayez soin d'indiquer exactement le numéro du patron choisi et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA.

Soyez Bons Pour Vos Yeux

Ampoules EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

480 conversations à la fois sur un câble téléphonique

Les merveilleux résultats obtenus avec le câble coaxial

Le fait étonnant qu'un fil dans un tube puisse transmettre à la fois 480 conversations n'est pas un truc, mais un simple problème de génie électrique, affirmait M. J. O. Perrine, vice-président adjoint de l'American Telephone and Telegraph, dans une conférence qu'il donnait hier soir aux membres de l'Institut des Ingénieurs du Canada (succursale de Montréal). Les membres de l'Institut des ingénieurs en radio et des groupes d'ingénieurs du téléphone Bell et de la Northern Electric assistaient à cette réunion qui eut lieu à l'Auditorium de l'Edifice Beaver Hall.

Le câble coaxial par lequel 480 communications téléphoniques peuvent être transmises à la fois est un récent perfectionnement des laboratoires du téléphone Bell. Un câble expérimental était jusqu'à récemment aménagé entre New-York et Philadelphie et un autre est en service régulier entre Stevens Point et Minneapolis.

Plusieurs conversations téléphoniques sont transmises simultanément le long d'un même canal au moyen d'un circuit porteur. Les divers conversations ne se gênent pas plus entre elles qu'un programme d'un second poste irradiant à une fréquence différente du premier.

Le plus grand nombre de communications que le système porteur puisse transmettre par fils ordinaires est de 16. Le câble coaxial peut en acheminer 480 parce que le fil est enroulé à l'intérieur d'un tube et se trouve ainsi protégé contre l'interférence ou statique.

M. R. V. Macaulay, vice-président adjoint de la Compagnie de Téléphone Bell, présidait la réunion et présenta le distingué conférencier, M. Perrine.

Les funérailles de M. J.-O. Patenaude ont lieu ce matin à Ottawa

Les funérailles de M. Joseph-O. Patenaude, ancien imprimeur du roi, ont lieu ce matin, dans la capitale. Le service funéraire sera chanté à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame.

Le défunt était entré au service du gouvernement fédéral en 1888. Il avait occupé successivement les charges de surintendant adjoint, de surintendant et de contrôleur des achats de l'imprimerie du roi.

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT

Vous empêchez de respirer et de dormir

MÉDICAMENT A 3 FINS

Voici une bonne nouvelle... Si votre nez "se bouche" la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine. Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil... Rappelez-vous ceci: il aide à empêcher bien des rhumes de VICKS se déclarer, s'il est employé à temps. VA-TRO-NOL

Théâtres

LA MUSIQUE
**Braïlowski dans
un programme
d'oeuvres choisies**

Il se montre, encore
une fois, le parfait
interprète de Chopin

Alexandre Brailowsky est le tuteur du piano comme Chopin est le poète. Et le rapprochement de ces deux noms, qui fut si souvent fait, l'a été avec justice. C'est Val de Landowsky qui disait de Chopin qu'il avait été le révélateur du piano. Son interprète nous montre la vérité de ce jugement. Le piano est un instrument qui offre trop de facilité au compositeur pour que plusieurs n'en aient pas abusé : il a voulu le faire chanter comme un orchestre, mais on s'apercevait alors que le piano n'en donnait qu'une fautive imitation. Un grand maître de Chopin, qu'elle est l'œuvre profonde, en exploite toutes les ressources, qui sont immenses, et jamais forcer l'instrument. D'instinct, semble-t-il, le charme de Chopin, langue de ce poète est parfaite. chez lui est musique, est mu-

En regardant jouer Brailowski se rendait compte qu'il était un révélateur du piano. Nous mes fascinés par ces mains si vives et si souples, qu'elles paraissent partie de l'instrument. Tous les vêtements du corps sont comme par ce dialogue magique des mains avec le clavier.

On comprend que la parole est si importante, trouve en lui l'interprète idéal. Sans le croire, c'est de Chopin, que M. Brailowski a, à la fin de son programme, nous rions pu lui rendre justice. Pour Brailowski n'avait interprété just la que des oeuvres très belles, sans une concession aux amateurs fa Nous avions entendu un concert Vivaldi et une sonate de Scar sans le ravissement que nous a dions. Ne se sent pas que ces vres de piano, et que l'interprète, être moins fidèle à son instru qu'à la musique pour en révéla beauté. Quoi qu'il en soit, ces éutions, où l'on ne peut relever seule faute, ne peuvent en ri comparer à celles des oeuvres de

M. Brailowski, encore une fois, a soulevé la salle d'enthousiasme. Il a dû donner plusieurs rappels, ce qui, avec son amabilité coutumi-

→ Le projet de loi Roosevelt

(Suite de la page 1)

tion et, après un bref débat, com- à réviser que lord Halifax e- avaient parlé de la Magna Char- l'exposition de New-York et de l- cédure que l'on suivrait pour fa- prouver par le Congrès le proj- loi Roosevelt.

Dans trois jours, on pourras- chambre des représentants, pro- des amendements au bill par leq- gouvernement américain veu- faire autoriser à aider la Gr- Bretagne.

Au sénat, dans la journée, l- mité des affaires étrangères,

chambre haute a entendu M. M. Thomas, leader socialiste, et M. Lip La Follette, ancien gouverneur du Wisconsin, deux adversaires du projet de loi Roosevelt. Thomas a soutenu que cette loi obligerait les Etats-Unis à expédier de leurs soldats en Europe, en Asie et peut-être en Afrique.

Nécrologie

LACOSTE — A Montréal, le 1er
1941 à l'âge de 22 ans et décédée Mme
crarie Lacoste, née Alice Despatie. Funér
ce matin à l'église St-François Solano à
LAMOUREUX-GADOUA — A Montré
1er février 1941, est décédée Elsie Lamo
époux de feu Ernestine Gadoua. Funér

MOQUIN — A Montréal, le 2 février, à l'âge de 65 ans est décédée Mme Alphonse Moquin, née Azilda Gatien. Funérailles selon le rite à l'église St-Charles à 8 h.

MONGEAU — A Saint-Basile-le-Grand, janvier 1941, à l'âge de 81 ans et 5 mois est décédée Mme Esther Bernard. Deuxièmes noces d'Amanda Bachand. Funérailles ce matin à 10 heures.

PERREAULT — A Montréal, le 2 février 1941 est décédée accidentellement M. Léon Perreault, domicilié à 6407 Drolet, Montréal. Avis des funérailles plus tard.

PESANT — A Cartierville, Montréal, le 2 février 1941, à l'âge de 65 ans est décédée Mme

RAYMOND — A Montréal, le 1er février, à l'âge de 82 ans, est décédé la veuve Aimé Raymond, au No 2589 Lorraine, autrefois de Chambly Bassin. Funérailles ce matin à l'église St-Rédempteur à 9 heures.

SAINT-AMOUR — A Ville St-Pierre, le 1er février, à l'âge de 65 ans, est décédé

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Série de concerts
au Art Association

Mme Sarah Fischer prend
cette initiative afin de
faire connaître nos artistes

La série des "Concerts Sarah Fischer", organisée par l'Art Association, commencera mercredi prochain au Art Association de Montréal.

Encouragée par l'immense succès des concerts de Mlle Myra Hess au National Art Gallery de Londres, Mme Sarah Fischer a organisé des concerts de ce genre au Wigmore Hall. Cette initiative permet à de bons artistes de faire connaître, de figurer à côté d'artistes de renom.

Mme Fischer a donc décidé de tenter la même expérience à Montréal, et compte déjà sur l'appui des directeurs de l'Art Association, qui veulent bien prêter leur salle de conférences.

Cette salle ne contient que 300 sièges, et l'on a décidé de donner les concerts au prix populaire de 50 cents. La salle étant remplie, les recettes ne dépasseront pas 150 dollars. On fait donc appel à la générosité de tous pour défrayer les dépenses de la publicité et pour apporter une aide, nécessaire en ces temps difficiles, à ceux qui ne vivent que pour le progrès de l'éducation dans notre pays.

Le premier concert aura lieu mercredi, le 5 février, à 9 heures. Mme Fischer, le Florence Houd Violoncelle et M. Napoléon Danerseau, violoncelliste, y prendront part.

M. Jean-C. Lallemant est trésorier honoraire. Le comité honoraire se compose de Mmes H. P. Bowen, Lyon Berceville, Sidney Levitt, Paul Belcher, Arthur Léger, Samuel Shure, H. Earle Walker, de Mlle D. Shearwood-Stubington, de M. Albert Chamberlain et de Robert A. Willis.

Pour billets et autres informations, on doit s'adresser à M. Samuel Shure, 3855, avenue Marlowe, DEXTER 7343. Tous les chèques doivent être envoyés à Sarah Fischer, 1312 ouest, rue Sherbrooke.

Paul de Vassal, Roland Gravel et autres.

Les billets s'enlèvent rapidement et on est prié de se hâter si l'on désire se procurer de bons sièges en appelant Plateau 1611 entre 10 et 6 heures, tous les jours, (dimanche excepté).

NOUVEAU SPECTACLE
AUX VARIETES

Les directeurs des Variétés Lyriques, MM. Lionel Daudais et Charles Goulet, continuant leur série de triomphe de cette saison, annoncent pour les 20, 21, 22, 23 février en soirée, au Monument National, "La Margot du Bataillon" opérette bouffonne en 3 actes et 5 tableaux.

C'est une oeuvre à la fois attrayante, spirituelle et des plus gaies; en un mot, un spectacle débordant de vie, de couleur et de brio.

Cette opérette mettra en vedette, Olivette Thibault et Lionel Daudais entourés de Marthe Lapointe, Aurèle Alys, Marcelle Gir, Michelle Perrault, Adrien Lachance, Rosaire Pharaud.

Chez Maurice



Les "Four Collegians", trois garçons et une fille, donnent le numéro d'acrobatie le plus hilarant, cette semaine, Chez Maurice.

MARDI, 4 FEVRIER
l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF	CKAC	CFCF	CHLP
7.25—Ouverture	7.00—Ouverture	7.14—L'heure précieuse	8.15—O Canada
7.30—Programme musical	7.05—Ouverture	7.45—Oreilles	8.15—NOUVELLES
8.00—NOUVELLES	7.10—Ouverture	7.50—Oreilles	8.25—C.H.L.P., aujourd'hui
8.15—Education Multinationale	7.15—Ouverture	8.00—Oreilles	8.30—Revue-matin musical
8.30—Chansons populaires	7.20—Ouverture	8.05—Oreilles	8.35—NOUVELLES
8.45—Pot-pourri musical	7.25—Ouverture	8.10—Oreilles	8.40—NOUVELLES
9.00—Madame est servie	7.30—Ouverture	8.15—Oreilles	8.45—NOUVELLES
9.15—Oreilles	7.35—Ouverture	8.20—Oreilles	8.50—NOUVELLES
9.30—Chansons que vous aimez	7.40—Ouverture	8.25—Oreilles	8.55—NOUVELLES
9.45—NOUVELLES	7.45—Ouverture	8.30—Oreilles	9.00—NOUVELLES
10.00—Vie de famille	7.50—Ouverture	8.35—Oreilles	9.05—NOUVELLES
10.15—Courrier-Confidences	7.55—Ouverture	8.40—Oreilles	9.10—NOUVELLES
			9.15—NOUVELLES
			9.20—NOUVELLES
			9.25—NOUVELLES
			9.30—NOUVELLES
			9.35—NOUVELLES
			9.40—NOUVELLES
			9.45—NOUVELLES
			9.50—NOUVELLES
			9.55—NOUVELLES
			10.00—NOUVELLES
			10.05—NOUVELLES
			10.10—NOUVELLES
			10.15—NOUVELLES
			10.20—NOUVELLES
			10.25—NOUVELLES
			10.30—NOUVELLES
			10.35—NOUVELLES
			10.40—NOUVELLES
			10.45—NOUVELLES
			10.50—NOUVELLES
			10.55—NOUVELLES
			11.00—NOUVELLES
			11.05—NOUVELLES
			11.10—NOUVELLES
			11.15—NOUVELLES
			11.20—NOUVELLES
			11.25—NOUVELLES
			11.30—NOUVELLES
			11.35—NOUVELLES
			11.40—NOUVELLES
			11.45—NOUVELLES
			11.50—NOUVELLES
			11.55—NOUVELLES
			12.00—NOUVELLES
			12.05—NOUVELLES
			12.10—NOUVELLES
			12.15—NOUVELLES
			12.20—NOUVELLES
			12.25—NOUVELLES
			12.30—NOUVELLES
			12.35—NOUVELLES
			12.40—NOUVELLES
			12.45—NOUVELLES
			12.50—NOUVELLES
			12.55—NOUVELLES
			13.00—NOUVELLES
			13.05—NOUVELLES
			13.10—NOUVELLES
			13.15—NOUVELLES
			13.20—NOUVELLES
			13.25—NOUVELLES
			13.30—NOUVELLES
			13.35—NOUVELLES
			13.40—NOUVELLES
			13.45—NOUVELLES
			13.50—NOUVELLES
			13.55—NOUVELLES
			14.00—NOUVELLES
			14.05—NOUVELLES
			14.10—NOUVELLES
			14.15—NOUVELLES
			14.20—NOUVELLES
			14.25—NOUVELLES
			14.30—NOUVELLES
			14.35—NOUVELLES
			14.40—NOUVELLES
			14.45—NOUVELLES
			14.50—NOUVELLES
			14.55—NOUVELLES
			15.00—NOUVELLES
			15.05—NOUVELLES
			15.10—NOUVELLES
			15.15—NOUVELLES
			15.20—NOUVELLES
			15.25—NOUVELLES
			15.30—NOUVELLES
			15.35—NOUVELLES
			15.40—NOUVELLES
			15.45—NOUVELLES
			15.50—NOUVELLES
			15.55—NOUVELLES
			16.00—NOUVELLES
			16.05—NOUVELLES
			16.10—NOUVELLES
			16.15—NOUVELLES
			16.20—NOUVELLES
			16.25—NOUVELLES
			16.30—NOUVELLES
			16.35—NOUVELLES
			16.40—NOUVELLES
			16.45—NOUVELLES
			16.50—NOUVELLES
			16.55—NOUVELLES
			17.00—NOUVELLES
			17.05—NOUVELLES
			17.10—NOUVELLES
			17.15—NOUVELLES
			17.20—NOUVELLES
			17.25—NOUVELLES
			17.30—NOUVELLES
			17.35—NOUVELLES
			17.40—NOUVELLES
			17.45—NOUVELLES
			17.50—NOUVELLES
			17.55—NOUVELLES
			18.00—NOUVELLES
			18.05—NOUVELLES
			18.10—NOUVELLES
			18.15—NOUVELLES
			18.20—NOUVELLES
			18.25—NOUVELLES
			18.30—NOUVELLES
			18.35—NOUVELLES
			18.40—NOUVELLES
			18.45—NOUVELLES
			18.50—NOUVELLES
			18.55—NOUVELLES
			19.00—NOUVELLES
			19.05—NOUVELLES
			19.10—NOUVELLES
			19.15—NOUVELLES
			19.20—NOUVELLES
			19.25—NOUVELLES
			19.30—NOUVELLES
			19.35—NOUVELLES
			19.40—NOUVELLES
			19.45—NOUVELLES
			19.50—NOUVELLES
			19.55—NOUVELLES
			20.00—NOUVELLES
			20.05—NOUVELLES
			20.10—NOUVELLES
			20.15—NOUVELLES
			20.20—NOUVELLES
			20.25—NOUVELLES
			20.30—NOUVELLES
			20.35—NOUVELLES
			20.40—NOUVELLES
			20.45—NOUVELLES
			20.50—NOUVELLES
			20.55—NOUVELLES
			21.00—NOUVELLES
			21.05—NOUVELLES
			21.10—NOUVELLES
			21.15—NOUVELLES
			21.20—NOUVELLES
			21.25—NOUVELLES
			21.30—NOUVELLES
			21.35—NOUVELLES
			21.40—NOUVELLES
			21.45—NOUVELLES
			21.50—NOUVELLES
			21.55—NOUVELLES
			22.00—NOUVELLES
			22.05—NOUVELLES
			22.10—NOUVELLES
			22.15—NOUVELLES
			22.20—NOUVELLES
			22.25—NOUVELLES
			22.30—NOUVELLES
			22.35—NOUVELLES
			22.40—NOUVELLES
			22.45—NOUVELLES
			22.50—NOUVELLES
			22.55—NOUVELLES
			23.00—NOUVELLES
			23.05—NOUVELLES
			23.10—NOUVELLES
			23.15—NOUVELLES
			23.20—NOUVELLES
			23.25—NOUVELLES
			23.30—NOUVELLES
			23.35—NOUVELLES
			23.40—NOUVELLES
			23.45—NOUVELLES
			23.50—NOUVELLES
			23.55—NOUVELLES
			24.00—NOUVELLES

L'horaire des spectacles

PALACE	CAPITOL	PRINCES	ST-JEAN	LOUVE
"No. No. Nanette"	"Victory"	"Little Men"	"Moulin Rouge"	"Hudson's Bay"
11 h. 15, 1 h. 30, 3 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 30, 9 h. 45	10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 30, 8 h. 45	10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 30, 8 h. 45	10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 30, 8 h. 45	10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 30, 8 h. 45

Volumés reçus à
la bibliothèque
des Hautes Etudes

On trouve en outre un
grand nombre d'annuaires
et d'encyclopédies

Procédure des assemblées délibérantes, Victor Morin; Lancelotti, 1937; Défense de la langue française, Abel Hermant; L'étude rationnelle du marché, Robert Langlois; La mise en œuvre de la crise mondiale, J. Boissonnet; La crise mondiale, J. Boissonnet; L'effort d'industrialisation de la Turquie, Louis Réville; L'industrie de la laine au Japon, Amédée Morel; Suède, 1940, Etienne Mérieux; L'humanité politique de saint Thomas, 2 vol. du Rev. P. Louis Lachance, O.P.; Esquisses des littératures de langue anglaise, E. Saillens.

On remarque aussi: The Democratic Monarchies of Scandinavia, B. A. Arnesen; Savings in Great Britain, 1922-1935, An Analysis of the Causes of Variations in Savings, E. A. Radice; The Wheat Economy, G. E. Britnell; Price Control Under Fair Trade Legislation, E. T. Grether; Selling Money, D. H. Leavens; Displaying Merchandise for Profit, A. E. Hurst; Farm Credit in Canada, W. T. Easton; Economic Consequences of Recent American Tax Policy, Gerhard Colm et Fritz Lehmann; World Finance, 1939-1940, Paul Einzig; Store Management, N. A. Brisco.

Voici quelques-uns des 600 périodiques que la bibliothèque reçoit chaque mois et dont on catalogue les articles avec soin: Industrial Canada, Toronto; The American Economic Review, Menasha; Canadian Machinery, Montréal; L'Océan, Montréal; L'Actualité Économique, Montréal; Display World, Cincinnati; Assurances, Montréal; Les Affaires, Québec; Le Défilant en produits alimentaires, Montréal; The Journal of Accountancy, New York.

On trouve en outre à la bibliothèque un grand nombre d'annuaires, d'encyclopédies et de guides commerciaux.

La bibliothèque est située au numéro 530 est, rue La Gauchetière, entre les rues St-Hubert et Berri. Le public y est admis tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Le samedi, de 9 heures à 5 heures. Seules les personnes qui résident dans la région de Montréal peuvent emprunter des volumes à domicile, après avoir versé le dépôt requis. L'entrée de la bibliothèque est libre.

Chronique ouvrière

Décrets modifiés pour
accélérer la production

La Commission du salaire minimum suspend pour deux mois toutes les limitations d'heures de travail fixées dans ses ordonnances — Les heures supplémentaires seront payées aux taux prescrits

Québec, 3. (P.C.) — La Commission du salaire minimum suspend toutes les limitations d'heures de travail prescrites dans ses ordonnances dans le but d'accélérer la production du matériel de guerre dans notre province. Cette décision s'applique à tous les établissements industriels qui exécutent des contrats de guerre. Publiée dans la "Gazette Officielle de Québec", cette semaine, la résolution de la commission restera en vigueur pendant une période de deux mois à compter du 7 février prochain.

Le secrétaire de la commission, M. J.-A. Auger, ne connaît pas le nombre des ouvriers qui seront affectés par cette décision. Il a déclaré, toutefois, que la résolution signifie que les industries de guerre ne seront plus tenues de respecter le règlement

limitant la durée du travail régulier à 72 heures par semaine. Les ouvriers pourront travailler aussi longtemps qu'ils le désireront aux taux prescrits pour les heures supplémentaires. La résolution, qui suspend momentanément tout règlement d'ordre prescrivant le repos hebdomadaire, se lit comme suit: "Etat de guerre — résolution de suspension: Que les dispositions de toute ordonnance limitant le nombre d'heures de travail aussi bien que l'imposition du repos hebdomadaire soient suspendues pour deux mois à compter du 7 février 1941, dans tout établissement industriel remplissant un contrat de guerre, à moins de décision au contraire de la Commission ou du lieutenant-gouverneur en conseil."

Le cabinet provincial recevra les délégués
des Unions internationales, le 11 février

Le gouvernement de la province de Québec recevra officiellement les représentants des Unions internationales, le 11 février prochain, à l'hôtel du gouvernement. Ce sera l'entrevue annuelle des ouvriers avec les législateurs. La Fédération provinciale du travail soumettra un mémoire aux ministres au nom de toutes les Unions

Les modifications apportées au contrat de
l'industrie du gant de travail du Québec

Plusieurs modifications viennent d'être apportées au contrat collectif de l'industrie du gant de travail de la province de Québec. Elles sont publiées cette semaine dans la "Gazette Officielle".

La première annonce le renouvellement de l'entente de travail pour une autre année à compter du 1er janvier 1941. La seconde ajoute plusieurs nouvelles clauses, pour certaines opérations, à la liste des prix à

la pièce déjà en vigueur dans l'industrie. Une clause spéciale prévoit que ces nouveaux taux doivent être majorés de vingt-cinq pour cent pendant la période du 1er janvier au 31 décembre prochain.

Quatre nouvelles clauses viennent compléter le contrat. Ce sont la Consumers Glove Company Limited, la National Glove Co., la Glovers Craft Reg'd et la Compagnie des gants et mitaines des Laurentides.

Les heures de travail dans les usines de guerre de Québec

La Commission du salaire minimum a résolu, en date du 23 janvier, de laisser en vigueur pour une autre période de deux mois son règlement suspendant la limitation des heures de travail dans les usines de guerre assujetties à ses ordonnances. Ce règlement, approuvé au début de l'an dernier par le gouvernement provincial, est renouvelé tous les trois mois. Il restera en vigueur, à moins d'une décision contraire de la commission ou du lieutenant-gouverneur en conseil, jusqu'au 7 février prochain.

Le contrat collectif des vérificateurs du port de Québec reste en vigueur

Le contrat collectif des vérificateurs du port de Montréal reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 1941. C'est ce qu'annonce le ministère du Travail dans la "Gazette Officielle de Québec". Il a renouvelé automatiquement d'année en année à moins d'un avis contraire de l'une des parties contractantes formulée trente jours avant l'expiration du contrat. Cette entente est en vigueur depuis le 17 juillet 1939.

Le travail à domicile est interdit dans la fourrure, à Québec

Une modification apportée au contrat collectif de l'industrie de la fourrure de Québec défend à un salarié, travaillant pour le compte d'un employeur de l'industrie, d'exécuter tout travail à domicile. Le même règlement existe dans la même industrie à Montréal.

Le Comité paritaire des métiers de la construction du Lac St-Jean, Chicoutimi, etc.

Les règlements du Comité paritaire des métiers de la construction des comités de Roberval, Chicoutimi, Lac St-Jean et Charlevoix-Saguenay, sont approuvés, suivant un avis publié par le ministère du Travail dans la "Gazette Officielle de Québec". Le comité peut exiger la carte de compétence de tous les ouvriers qui travaillent dans les villes d'une population excédant 10,000 âmes.

Séance du Conseil de la construction des Syndicats catholiques

Le Conseil des métiers de la construction des Syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. On y procédera à l'élection des directeurs. De ce choix dépend le succès de cet organisme appelé à rendre de précieux services aux syndicats affiliés.

Autres réunions

Le Syndicat des employés de la cité, à 8 h. à l'école Salaberry, située à l'angle des rues Beaudry et Robit. M. Victor Gaudet, agent d'affaires, fera un compte rendu de ses travaux de la semaine.

Le Syndicat des plombiers, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs rapports d'un intérêt particulier seront soumis à l'attention des membres.

Le Syndicat des pressiers de journaux, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. Georges-Alain Gagnon, soumettra un compte-rendu des pourparlers entamés pour le renouvellement du contrat collectif.

Au prochain déjeuner de la Ligue de sécurité

M. W.-L. Clairmont, d'Ottawa, commissaire fédéral des incendies, sera le conférencier au déjeuner qui sera servi vendredi, à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices du Comité de la prévention des incendies de la Ligue de sécurité.

M. Clairmont parlera de la lutte contre le feu. La ligue présentera les versions française et anglaise d'un film parlant réalisé par le service que dirige M. Clairmont, ainsi qu'un nouveau documentaire sonore intitulé "Le feu".

Les réunions

Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal. — Réunion des membres du comité du commerce, ce soir, à 8 heures, dans le salon "X" de l'hôtel Windsor. M. Gaston Moquin parlera des perspectives du dernier budget fédéral sur le commerce d'exportation.

Rotary Club. — Déjeuner, aujourd'hui, à 12 heures, à l'hôtel Mont-Royal. Le conférencier sera M. Ronald A. McEachern, du "Financial Post", intitulé sa causerie: "Canada Look South".

M. Theodore F.-M. Newton,

MESSIEURS, Voici une double occasion
D'ÉCONOMISER
COMPLETS Fashion-Craft
PRETS A ENDOSSER

26^{.50}

COMPLETS Fashion-Craft
faits sur mesure
et à votre goût

29^{.50} 34^{.50}

Quelles que soient vos préférences, voici des aubaines si extraordinaires que vous seriez sages de choisir votre complet de printemps immédiatement — les modèles et les tissus sont ceux qui se porteront au printemps.

Lechasseur limitée
974 Ste-Catherine Ouest — 281 Ste-Catherine
276, ST-JACQUES
EDIFICE INSURANCE EXCHANGE

LES ANS LE DOMAINE DU SPORT

Les Canadiens tenteront de mettre fin à la série de succès des Bruins ce soir

Boston n'a pas été défait dans ses 15 dernières joutes et menace le record établi l'an dernier par les Rangers — Lach jouera avec le Canadien

Les Canadiens chercheront à reprendre une allure victorieuse ce soir à Boston, mais ils n'auront pas la tâche facile, car les Bruins, qui n'ont pas été battus dans leurs 15 dernières joutes, ont-ils dit, ont été les Canadiens les plus dangereux de la saison, au Forum, le 22 décembre.

Dick Irvin et ses joueurs ne s'inquiètent pas de la perspective d'un match contre les Bruins, mais ils ont un autre souci : celui de mettre fin à la série de succès des Bruins, qui a atteint le chiffre de 15 joutes consécutives.

Irvin a appris à Gorman qu'Elmer Lach n'a pas été blessé gravement et qu'il sera prêt à jouer dimanche soir, à New-York, et qu'il pourra jouer contre les Bruins ce soir, Irvin était

LA BOXE

LE MATCH LOUIS-CONN SERAIT DISPUTE A PITTSBURGH

Philadelphie, 3 (P.A.) — Le champion poids-lourd Joe Louis a signé aujourd'hui son contrat pour un combat de championnat de 15 rounds contre Gus Dorazio, un boxeur de Philadelphie. Le match sera disputé au Convention Hall le 17 février prochain.

En même temps le promoteur Mike Jacobs a annoncé qu'il est prêt à payer à Louis 40,000 dollars pour le combat contre Billy Conn à Pittsburgh au lieu de New-York, au mois prochain. Conn demeure à Pittsburgh et il est très populaire dans cette ville.

Le match Louis-Dorazio sera le premier combat de championnat poids-lourd disputé à Philadelphie depuis le match entre Gene Tunney et Jack Dempsey il y a une quinzaine d'années.

VICTOIRE FACILE DE MAXIE BERGER

New-York, 3 (P.C.) — Maxie Berger de New-York a remporté une victoire facile sur Bobby McIntyre de Détroit, au match principal d'un programme de boxe ce soir au St-Nicholas Palace, devant 4,000 amateurs. Berger pesait 143 1/2 livres, et McIntyre 139 1/2.

McIntyre remplaçant Aldo Spoldi, qui devait être l'adversaire de Berger ce soir, Spoldi a dû annuler son engagement à cause d'une grippe.

Le troisième poids, qui Berger défait McIntyre depuis un an, La décision des juges a été unanime.

LE HOCKEY

Hier soir

Date libre.

Ce soir

LIGUE NATIONALE

Canadiens à Boston

Rangers à New-York

LIGUE AMERICAINE

Pittsburgh à Cleveland

LIGUE MONTREAL

Lachute à Joliette

Lachute à Valleyfield (4 points)

Villerville vs St-Lambert (4 pts)

Don Juan vs Verdun

Les classements

	J	G	P	N	P	C	P
Toronto	22	11	9	2	5	65	45
Boston	21	12	9	1	7	62	39
Détroit	22	11	8	2	7	62	34
Chicago	22	13	14	6	7	84	32
Rangers	22	14	7	3	8	87	32
Canadiens	31	10	17	4	7	85	24
Americains	32	7	18	7	8	115	21

LIGUE AMERICAINE

Section est

	J	G	P	N	P	C	P
Providence	28	13	15	1	11	113	39
New-Haven	28	13	15	1	11	104	41
Springfield	28	13	15	1	11	104	42
Philadelphia	28	14	20	5	10	119	21

Section ouest

	J	G	P	N	P	C	P
Cleveland	28	13	15	1	11	103	35
Hershey	26	17	13	2	12	111	40
Indianapolis	28	13	15	1	11	104	39
Pittsburgh	28	13	15	1	11	104	42
Buffalo	27	10	22	5	10	112	25

LIGUE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	P
Ottawa	30	21	9	5	13	66	47
Royaux	20	18	10	2	12	59	38
Quebec	29	14	15	1	13	62	39
Cornwall	29	14	15	1	13	62	39
Canadien	27	10	14	2	8	52	22
Verdun	28	11	13	2	8	52	22
Concordia	27	6	17	4	8	118	16

LIGUE MONTREAL

Section sud

	J	G	P	N	P	C	P
Shawinigan	21	20	2	2	17	115	46
Valleyfield	22	20	2	2	16	97	44
Lachute	22	13	7	2	10	107	42
Lachute	22	7	16	0	9	157	20
St-Lambert	17	12	3	2	4	107	12

Section nord

	J	G	P	N	P	C	P
St-Jérôme	22	22	6	1	17	114	53
Joliette	22	14	7	1	10	112	39
Don Juan	23	15	8	0	11	138	15
Villerville	21	4	14	3	8	138	15
Verdun	12	2	11	1	3	105	6

Les statistiques de la Ligue Senior

Pun. en

R. A. Pts min.

	J	G	P	N	P	C	P
Smith, Québec	21	17	4	1	16	39	10
Hamel, Québec	21	17	4	1	16	39	10
A. Lemay, Ottawa	23	23	4	5	14	40	10
Gardner, Cornwall	19	23	4	2	19	40	10
C. Connell, Québec	12	18	4	1	10	39	10
McConnell, Royaux	17	22	3	2	17	32	10
McMorin, Verdun	19	14	3	2	12	25	10
Acheson, Royaux	14	19	3	2	14	33	10
T. Lemay, Ottawa	8	12	3	2	7	25	10
Shack, Ottawa	16	16	3	2	14	32	10
J. Brown, Cornwall	15	17	3	2	12	32	10
Blais, Québec	12	13	3	2	10	32	10
Raymond, Royaux	12	13	3	2	10	32	10
Lafontaine, Cornwall	18	12	3	2	10	32	10
Shaw, Cornwall	17	12	3	2	10	32	10
Mahaffy, Royaux	8	19	3	2	14	36	10
Majeau, Verdun	12	16	2	2	10	31	10
Pratt, Ottawa	12	16	2	2	10	31	10
Jotkus, Conc.	12	14	3	2	10	28	10
Forney, Cornwall	12	14	3	2	10	28	10
Brunning, Ottawa	11	15	2	2	10	26	10
Miller, Verdun	12	13	3	2	10	25	10
Boisier, Ottawa	12	13	3	2	10	24	10
Gaudette, Conc.	14	10	4	2	10	24	10
Heffernan, Royaux	12	12	4	2	10	24	10
Pete Morin, Royaux	11	13	4	2	10	24	10
Desroches, Royaux	12	13	4	2	10	24	10
Ramsay, Canadien	9	15	4	2	10	24	10
Hayes, Cornwall	13	10	3	2	10	23	10
Perrone, Royaux	10	12	3	2	10	22	10
C. Boudier, Verdun	12	12	3	2	10	22	10
Lavoie, Verdun	7	15	2	2	10	22	10
Gaudreault, Québec	9	12	3	2	10	21	10
H. Tracey, Québec	12	11	3	2	10	21	10
Greene, Ottawa	11	9	2	2	10	20	10
Cheyne, Ottawa	9	11	2	2	10	20	10
McClendon, Québec	6	12	3	2	10	19	10
Kelly, Cornwall	6	12	3	2	10	19	10
Gillie, Cornwall	4	15	1	2	10	19	10
Bessette, Canadien	13	15	1	2	10	18	10
Meronek, Canadien	10	8	1	2	10	18	10
Tudor, Canadien	10	8	1	2	10	18	10
Maudrell, Cornwall	8	10	1	2	10	18	10
Walker, Verdun	4	14	1	2	10	17	10
Wilkinson, Ottawa	3	12	1	2	10	17	10
Currie, Québec	4	13	1	2	10	17	10
Haggerty, Royaux	8	16	1	2	10	16	10
Smith, Canadien	8	16	1	2	10	16	10
Stangle, Verdun	7	9	1	2	10	16	10
Stahan, Québec	5	11	1	2	10	16	10
W. Nicholson, Québec	7	15	1	2	10	15	10
Tremblay, Québec	8	15	1	2	10	15	10
Carroll, Canadien	7	15	1	2	10	15	10
Forget, Cornwall	6	15	1	2	10	15	10
Woster, Cornwall	6	15	1	2	10	15	10
Blais, Québec	6	15	1	2	10	15	10
Mundy, Canadien	5	10	1	2	10	15	10
Grant, Ottawa	5	10	1	2	10	15	10
Benison, Canadien	4	10	1	2	10	15	10
Meloche, Verdun	6	7	1	2	10	14	10
Carthy, Ottawa	6	12	1	2	10	14	10
Carignan, Conc.	6	12	1	2	10	14	10
Laforte, Verdun	4	12	1	2	10	14	10
Mullins, Ottawa	4	12	1	2	10	14	10
Nicholson, Conc.	4	12	1	2	10	14	10
McMahon, Québec	6	11	1	2	10	13	10
Dupuis, Cornwall	6	11	1	2	10	13	10
Powers, Ottawa	6	11	1	2	10	13	10
Laforte, Québec	4	10	1	2	10	13	10
Simon, Cornwall	4	10	1	2	10	13	10
Murray, Canadien	2	8	1	2	10	10	10
J.-I. Boudier, Verdun	4	9	1	2	10	10	10
Belhumeur, Conc.	3	6	1	2	10	10	10
Martin, Québec	3	6	1	2	10	10	10
Bouchard, Canadien	2	7	1	2	10	10	10
Chapdelaine, Conc.	2	7	1	2	10	10	10
Norman, Ottawa	3	5	1	2	10	10	10
Cardinal, Canadien	3	5	1	2	10	10	10
Desbrières, Canadien	3	5	1	2	10	10	10
Creighton, Ottawa	2	4	1	2	10	10	10
Arcand, Verdun	1	5	1	2	10	10	10
Archambault, Conc.	3	5	1	2	10	10	10
Beau, Canadien	3	5	1	2	10	10	10
Baxter, Royaux	3	5	1	2	10	10	10
Brennan, Québec	2	3	1	2	10	10	10
Tomlinson, Canadien	1	3	1	2	10	10	10
Hebert, Conc.	1	3	1	2	10	10	10
T. Brown, Conc.	0	3	1	2	10	10	10
Holl, Cornwall	1	1	1	2	10	10	10
M. Croghan, Royaux	1	1	1	2	10	10	10
Simon, Royaux	1	1	1	2	10	10	10
Richard, Canadien	0	1	1	2	10	10	10
Malenfant, Canadien	0	1	1	2	10	10	10
Janke, Royaux	0	1	1	2	10	10	10
Chapdelaine, Verdun	0	1	1	2	10	10	10

Peterson défend ses titres avec succès

Il bat Paddy Ryan par K.O. technique au huitième round

Nottingham, Angleterre, 3 (P.C.) — Jackie Peterson, de Glasgow, a conservé ses championnats poids-moyens d'Angleterre et de l'Empire en triomphant par knock-out technique de Paddy Ryan, de Manchester, dans le huitième round de leur combat qui devait en durer un grand nombre de sports d'hiver.

Ryan s'est vite fatigué et dès le cinquième round le sang coulait de coups sur ses yeux. Peterson a fourni le meilleur combat de sa carrière et a obtenu un KO technique au huitième round.

Ryan était victime impuissante dans un coin au huitième round et l'arbitre a arrêté le combat.

Cleveland achète Joe Heving de Boston

Cleveland, 3 (P.A.) — Les Indiens de Cleveland ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient acheté le lanceur Joe Heving de Boston.

Heving, qui s'est joint aux Indiens en 1937, après avoir joué avec les Giants de New-York et les White Sox de Chicago, avait été envoyé à Milwaukee l'année suivante, et Boston l'avait acheté de Milwaukee. En trois saisons avec les Red Sox, Heving a obtenu 12 victoires et 12 défaites, comme lanceur de relève.

Heving est considéré comme l'un des meilleurs lanceurs de relève de la ligue, et son pourcentage de victoires démontre que ce n'est pas sans raison.

Hockey de la semaine

NATIONALE V. S. D. L. M. M. J.

	V	S	D	L	M	M	J
American	1	4	1	1	1	1	1
Boston	1	4	1	1	1	1	1
Canadien	1	4	1	1	1	1	1
Chicago	1	4	1	1	1	1	1
Detroit	1	4	1	1	1	1	1
Rangers	1	4	1	1	1	1	1
Springfield	1	4	1	1	1	1	1

AMERICAINE

	V	S	D	L	M	M	J
Buffalo	2	8	1	1	1	1	1
Cleveland	4	1	1	1	1	1	1
Hershey	4	1	1	1	1	1	1
Indianapolis	1	1	1	1	1	1	1
New-Haven	1	1	1	1	1	1	1
Philadelphia	7	4	1	1	1	1	1
Pittsburgh	6	4	1	1	1	1	1
Royaux	6	4	1	1	1	1	1
Springfield	1	3	1	1	1	1	1

GRADS ET HOBOS SONT VAINQUEURS DANS LA LIGUE DEPRESSION

Les Hobos et les Grads se sont maintenus sur un pied d'égalité en deuxième place de la Ligue de Depression en remportant la victoire sur les Braves de St-Laurent, hier soir, à l'Aréna de St-Laurent.

Après le premier match, les Hobos ont disputé des séries de matchs, tandis que les Grads ont disputé des séries de matchs. Les Hobos ont remporté la victoire sur les Braves de St-Laurent, hier soir, à l'Aréna de St-Laurent.

Les Grads ont disputé du Laval 4-4 au deuxième match. Asses de l'équipe des Grads ont remporté la victoire sur les Braves de St-Laurent, hier soir, à l'Aréna de St-Laurent.

Les Hobos ont disputé du Laval 4-4 au deuxième match. Asses de l'équipe des Grads ont remporté la victoire sur les Braves de St-Laurent, hier soir, à l'Aréna de St-Laurent.

Une nouvelle lutte s'annonce entre les clubs majeurs et le juge Landis

New-York, 3 (P.A.) — Une nouvelle lutte, secrète cette fois, entre les propriétaires de clubs et le commissaire Kenesaw M. Landis est sur le point de commencer. Le sujet de la lutte est la question des joueurs de ligues mineures par des clubs majeurs.

Un bulletin publié il y a plus d'une semaine et envoyé aux clubs des ligues mineures, mais dont le contenu n'a pas été révélé en détail, invoque la clause "A" du contrat de l'International Association of Professional Baseball Players, et donne lieu à une nouvelle dispute entre Landis et les propriétaires de systèmes de "farmers".

Voici la situation : Depuis plusieurs années, il existe un règlement du "repêchage" par lequel certains joueurs pouvaient être acquis par des clubs des majeurs pour un prix fixe — 1,500 pour des ligues de classe "A", 1,000 pour des ligues de classe "B", et 500 pour des ligues de classe "C".

Un joueur qui a été mis à l'essai dans un club mineur trois fois, sans avoir besoin de demander des "waivers", et des waivers obtenus les trois premières fois, ne peut pas être ré-essayé. Le dernier édit de Landis contredit ces règlements, les clubs majeurs avaient adopté eux-mêmes. Le nou-

NOUVEAU CENTRE DE SKI DANS LE COMTE DE CHARLEVOIX



De nombreuses personnalités ont assisté, dimanche, aux cérémonies d'ouverture de la région de ski de Pointe-au-Pic, près du Manoir Richelieu. Le nombre prisé à cette occasion fait voir de gauche à droite : M. Marcel Pouliot, président du Club Sportif de Québec et organisateur du "train de neige" qui s'est rendu à la Pointe-au-Pic ; M. Eugène Warren, président du Comité des sports d'hiver de la région de Québec ; l'honorable M. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie ; l'honorable M. Pierre-P. Casgrain, secrétaire d'Etat et député de Charlevoix-Saguenay ; M. J.-E. Leblanc, agent du district du Canadian National ; M. Charles Donohue, président honoraire du Comité des sports d'hiver de Pointe-au-Pic et maire de la paroisse et M. Hector Warren, I.C. (Photo C.N.R.)

DERNIERES NOUVELLES DU SKI

La région de Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix, est ouverte aux skieurs

Québec, 3 (Spécial au Canada) — L'inauguration des champs de neige de Pointe-au-Pic (La Malbaie), comté de Charlevoix, a donné lieu, hier, à un brillant spectacle. Plus de 11,000 skieurs ont participé à l'ouverture de la saison. Cette inauguration des champs de neige de Pointe-au-Pic avait lieu sous les auspices du Club Sportif de Québec et grâce à la complaisance des autorités locales du Canadian National qui avaient mis à la disposition du Club un train de neige.

Centre estival célèbre, Pointe-au-Pic est une jolie municipalité située sur les bords du fleuve, sur la rive nord, face à St-Paul de Kamouraska dont elle est séparée par quelque vingt milles du fleuve. A cause de ses longues pentes douces, Pointe-au-Pic offre de magnifiques descentes aux fervents du ski et l'on croit que cette municipalité qui rappelle quelque peu la Suisse devient un grand centre de sports d'hiver.

Nombres invités

La magnifique fête sportive d'hier a été honorée par la présence de l'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie et des Affaires municipales, accompagné de M. J.-E. Leblanc, agent des voyages du C.N.R. (district de Québec), Charles Donohue, industriel, maire

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Les meubles saisis n'étaient pas devenus immeubles

D'après notre code, il faut considérer l'idée de permanence du propriétaire

Il y a une distinction entre le Code Napoléon et notre Code Civil, au sujet des meubles qui deviennent immeubles par destination. D'après le Code Napoléon, les objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour le service et l'exploitation de ce fonds, sont immeubles par destination. La question de permanence n'a aucune importance. Au contraire, dans notre Code Civil, pour qu'un meuble devienne immeuble par destination, il faut que le propriétaire ait placé à perpétuelle demeure, l'est-à-dire pour servir en permanence son exploitation. C'est ce qui ressort d'un jugement rendu hier par l'honorable juge Jos. Archambault, de la Cour supérieure, qui a déclaré nulle et valable une saisie-revendication de biens meubles dans une cause de Robert Leconte contre Réal Girard et Dame Michel Bounadère, défenderesse en garantie. Le demandeur principal, M. Leconte, relate qu'il est seul et véritable propriétaire des effets mobiliers énumérés dans sa déclaration. Il a placé ces effets mobiliers dans un immeuble situé à Saint-Mathias, appelé hôtel du Lac Noir. Il occupait cet immeuble en vertu d'une promesse de vente entre lui-même et Michel Bounadère, passé le 26 août 1937. Le défendeur, R. Girard, est actuellement en possession de l'hôtel du Lac Noir, et détient illégalement les effets mobiliers contre le gré et consentement du demandeur et refuse de les lui rendre de manière à l'obliger à se servir, par voie de saisie-revendication. Le défendeur principal, M. Girard, a appelé en garantie madame Rose-Anne Lépine, veuve de Michel Bounadère, en sa qualité d'exécutrice testamentaire de la succession de son époux. Dame Bounadère avait promis de vendre à M. Girard le manoir du Lac Noir, avec tout l'ameublement qui s'y trouvait, à l'exception de quelques effets. Dame Bounadère est intervenue et a contesté la saisie-revendication. Elle a plaidé que le demandeur, M. Leconte, avait voulu annuler le contrat intervenu avec son époux décédé, Michel Bounadère. Elle prétendait que M. Leconte lui avait rétrocédé l'immeuble et tout ce qu'il contenait, et lui avait même signé un écrit en lui remettant les clefs du manoir. C'est le demandeur, M. Leconte, qui a montré les lieux au défendeur, Réal Girard, et il n'a pas fait mention à ce dernier des meubles qui lui revendraient maintenant. La défenderesse,

Les trois étapes d'Alcide Côté, de Saint-Polycarpe

Bataille au sujet d'une "machine à boules" qui ne fonctionnait pas

Viateur Legault, 17 ans, et Réal Ménard, 23 ans, solides jeunes gens de Saint-Polycarpe en Soulanges, accusés d'avoir fait des dégâts évalués à \$300, à la propriété mobilière d'Alcide Côté, restaurateur-barbier de l'endroit, ont été déclarés coupables, hier après-midi, par le juge Edouard Archambault, mais ce tribunal, en soulignant qu'il rendait un jugement à la Salomon condamna les deux prévenus à payer chacun \$10 au plaignant, et, en plus, une amende de \$20 et au paiement des frais ou, à défaut, à une peine de prison de 30 jours.

Le procès dura toute la journée, Me Roger Ouimet, avocat du ministère public, et Me Georges-A. Meloche, de Valleyfield, occupant pour la poursuite privée, ayant fait entendre le plaignant Côté qui divisa la bataille en trois étapes. A midi le juge Archambault, s'empressa de déclarer:

— Allons dîner. La quatrième étape a trois heures!

Côté est le vrai type du figaro de campagne qui venait des bonbons "à la cent" et garde, pour amuser les jeunes, ce qu'il appelle une "machine à boules". Il n'est pas indiscret de dire ici que cette "machine" est un gobe-sous, sans plus, avec un ressort et des petits marbres qui allument des lumières au contact de fils chargés.

Mais le 12 janvier il y avait obscurité dans l'appareil et Ménard, un peu éméché, gagna la partie en donnant un coup de poing sur la vitre de protection. Les boules prirent la route de la cave. Côté prit trois heures à expliquer sa mésaventure. Il déclara d'abord:

— J'ai 37 ans, et, si je parle mal, c'est que je n'ai pas de dents. Ils m'ont fait ça en trois étapes, et j'ai brisé ma montre-bracelet en me défendant.

— Quelle en était la valeur? demanda Me Ouimet.

— L'avez-vous fait réparer?

— Non, je ne suis pas un opticien.

— Pourquoi évaluez-vous les dégâts à \$300?

— Il y a "ma" dépréciation, depuis que je les connais. Avant, je vendais pour \$25 le dimanche à cause des dégâts de hockey dans le village, et aujourd'hui j'ai de la misère à vendre pour \$5.

— Vous parlez d'une vitre brisée?

— Pas grand chose. C'est le trouble qu'ils m'ont causé qui vaut quelque chose.

— C'est là une question civile, interrompit le tribunal.

— On vous a déshonoré un prélat aussi? continua le ministère public.

— Oui.

— Sa valeur?

— Pas grand chose.

Me Ouimet reprit son siège avec un geste de désespoir, mais, revenant à la charge, il demanda de nouveau:

— Et les dommages à vos bonbons?

— Pas grand chose. Mais en novembre, ils ont collé des ordures dans mes vitres.

— Ne remettez pas au déluge et restez dans les limites de l'accusation.

— Ben, pour les autres dommages, ma femme a perdu connaissance et j'ai payé \$2 au docteur. Voilà quelque chose. Les dégâts se sont faits en trois "moments". Quand Legault est ivre, il aime ma machine à boules et la fait "tilter" par "mauvaiserie". Les lampes ne s'allument pas quand elle "tilte", et moi j'ai envoyé ma femme pour calmer Legault. En la voyant, il lui a crié: "Ma petite Ch... (censure)", c'est pas toi que je veux, c'est ton mari!" Legault a donc "insinué" à jouer puis, bang! Il brise tout d'un coup de poing. Moi je lui dis: "Passe la porte; je ne t'envoie pas de lettres d'invitation pour venir ici." J'ai écrit de suite puis, bang! Il m'a enlevé et je lui ai frôné une bouteille "au meilleur de ma connaissance". Par malheur, je manquai mon coup. Plus tard, Legault est revenu avec Ménard, et lorsqu'ils virent que j'avais des hommes de six pieds pour me garder, ils sont partis. A onze heures, ce fut la troisième étape. J'étais seul avec ma femme. Je n'avais plus de puissance et je me crus perdu. J'ai pris mon tonnerre et j'ai frappé Ménard sur le "coco". Ma femme a appelé au secours, et il a fallu des forces humaines, surhumaines, pour les sortir.

A la reprise de l'audience, Côté continua de plus belle et déclara que les prévenus étaient revenus le lendemain pour lui offrir \$100 afin qu'il ne les traduisse pas en correctionnelle. Après un long contre-interrogatoire de la défense, les inculpés donnèrent leurs versions et admettent des dommages pour un montant de \$5, tout au plus, trois pipes, quatre langues marquées, victimes de la bataille, une vitre brisée, mais il ne l'a enlevé et je lui ai frôné une bouteille "au meilleur de ma connaissance". Par malheur, je manquai mon coup. Plus tard, Legault est revenu avec Ménard, et lorsqu'ils virent que j'avais des hommes de six pieds pour me garder, ils sont partis. A onze heures, ce fut la troisième étape. J'étais seul avec ma femme. Je n'avais plus de puissance et je me crus perdu. J'ai pris mon tonnerre et j'ai frappé Ménard sur le "coco". Ma femme a appelé au secours, et il a fallu des forces humaines, surhumaines, pour les sortir.

Les trois étapes d'Alcide Côté, de Saint-Polycarpe

Bataille au sujet d'une "machine à boules" qui ne fonctionnait pas

Viateur Legault, 17 ans, et Réal Ménard, 23 ans, solides jeunes gens de Saint-Polycarpe en Soulanges, accusés d'avoir fait des dégâts évalués à \$300, à la propriété mobilière d'Alcide Côté, restaurateur-barbier de l'endroit, ont été déclarés coupables, hier après-midi, par le juge Edouard Archambault, mais ce tribunal, en soulignant qu'il rendait un jugement à la Salomon condamna les deux prévenus à payer chacun \$10 au plaignant, et, en plus, une amende de \$20 et au paiement des frais ou, à défaut, à une peine de prison de 30 jours.

Le procès dura toute la journée, Me Roger Ouimet, avocat du ministère public, et Me Georges-A. Meloche, de Valleyfield, occupant pour la poursuite privée, ayant fait entendre le plaignant Côté qui divisa la bataille en trois étapes. A midi le juge Archambault, s'empressa de déclarer:

— Allons dîner. La quatrième étape a trois heures!

Côté est le vrai type du figaro de campagne qui venait des bonbons "à la cent" et garde, pour amuser les jeunes, ce qu'il appelle une "machine à boules". Il n'est pas indiscret de dire ici que cette "machine" est un gobe-sous, sans plus, avec un ressort et des petits marbres qui allument des lumières au contact de fils chargés.

Mais le 12 janvier il y avait obscurité dans l'appareil et Ménard, un peu éméché, gagna la partie en donnant un coup de poing sur la vitre de protection. Les boules prirent la route de la cave. Côté prit trois heures à expliquer sa mésaventure. Il déclara d'abord:

— J'ai 37 ans, et, si je parle mal, c'est que je n'ai pas de dents. Ils m'ont fait ça en trois étapes, et j'ai brisé ma montre-bracelet en me défendant.

— Quelle en était la valeur? demanda Me Ouimet.

— L'avez-vous fait réparer?

— Non, je ne suis pas un opticien.

— Pourquoi évaluez-vous les dégâts à \$300?

— Il y a "ma" dépréciation, depuis que je les connais. Avant, je vendais pour \$25 le dimanche à cause des dégâts de hockey dans le village, et aujourd'hui j'ai de la misère à vendre pour \$5.

— Vous parlez d'une vitre brisée?

— Pas grand chose. C'est le trouble qu'ils m'ont causé qui vaut quelque chose.

— C'est là une question civile, interrompit le tribunal.

— On vous a déshonoré un prélat aussi? continua le ministère public.

— Oui.

— Sa valeur?

— Pas grand chose.

Me Ouimet reprit son siège avec un geste de désespoir, mais, revenant à la charge, il demanda de nouveau:

— Et les dommages à vos bonbons?

— Pas grand chose. Mais en novembre, ils ont collé des ordures dans mes vitres.

— Ne remettez pas au déluge et restez dans les limites de l'accusation.

— Ben, pour les autres dommages, ma femme a perdu connaissance et j'ai payé \$2 au docteur. Voilà quelque chose. Les dégâts se sont faits en trois "moments". Quand Legault est ivre, il aime ma machine à boules et la fait "tilter" par "mauvaiserie". Les lampes ne s'allument pas quand elle "tilte", et moi j'ai envoyé ma femme pour calmer Legault. En la voyant, il lui a crié: "Ma petite Ch... (censure)", c'est pas toi que je veux, c'est ton mari!" Legault a donc "insinué" à jouer puis, bang! Il brise tout d'un coup de poing. Moi je lui dis: "Passe la porte; je ne t'envoie pas de lettres d'invitation pour venir ici." J'ai écrit de suite puis, bang! Il m'a enlevé et je lui ai frôné une bouteille "au meilleur de ma connaissance". Par malheur, je manquai mon coup. Plus tard, Legault est revenu avec Ménard, et lorsqu'ils virent que j'avais des hommes de six pieds pour me garder, ils sont partis. A onze heures, ce fut la troisième étape. J'étais seul avec ma femme. Je n'avais plus de puissance et je me crus perdu. J'ai pris mon tonnerre et j'ai frappé Ménard sur le "coco". Ma femme a appelé au secours, et il a fallu des forces humaines, surhumaines, pour les sortir.

A la reprise de l'audience, Côté continua de plus belle et déclara que les prévenus étaient revenus le lendemain pour lui offrir \$100 afin qu'il ne les traduisse pas en correctionnelle. Après un long contre-interrogatoire de la défense, les inculpés donnèrent leurs versions et admettent des dommages pour un montant de \$5, tout au plus, trois pipes, quatre langues marquées, victimes de la bataille, une vitre brisée, mais il ne l'a enlevé et je lui ai frôné une bouteille "au meilleur de ma connaissance". Par malheur, je manquai mon coup. Plus tard, Legault est revenu avec Ménard, et lorsqu'ils virent que j'avais des hommes de six pieds pour me garder, ils sont partis. A onze heures, ce fut la troisième étape. J'étais seul avec ma femme. Je n'avais plus de puissance et je me crus perdu. J'ai pris mon tonnerre et j'ai frappé Ménard sur le "coco". Ma femme a appelé au secours, et il a fallu des forces humaines, surhumaines, pour les sortir.

Chez les Anciens de Victoriaville



M. JOSEPH CORMIER, de la maison Granger et Frères, vient d'être nommé secrétaire de la section Montclair de l'Association des anciens d'Arthabaska-Victoriaville laquelle tient ce soir, à la Palestre nationale, à 6 h. 15, une importante réunion.

Diner-causerie en l'honneur de l'hon. P.-B. Mignault

C'est ce soir, à 6 h. 30, qu'aura lieu, au Club Canadien, le dîner-causerie organisé en l'honneur de l'honorable P.-B. Mignault, par la Conférence Mignault.

M. Maximilien Caron, professeur à la faculté de droit-traitera de "L'œuvre de monsieur Mignault". Parmi les invités d'honneur, on remarquera l'honorable juge Philémon Cousineau, doyen de la faculté de droit, et messieurs Edouard Biron, président de la Chambre des notaires, Francis Fautoux, bâtonnier, Ignace Deslauriers, président du Jeune Barreau, l'abbé Deniger, aumônier des étudiants, et le Rév. Père Jacques Cousineau, S.J., aumônier de la Conférence Mignault.

On peut se procurer des billets à la bibliothèque du Barreau.

Le premier jugement de l'hon. juge Bertrand

L'honorable juge Chs-Auguste Bertrand, de la Cour Supérieure, a rendu hier son premier jugement depuis son élévation récente à la magistrature. Il s'agissait d'une demande de résiliation de bail intentée par un locataire du nom de Stanislas Guérard contre Mlle R.-A. Martin, propriétaire. Le demandeur, monsieur Guérard, se plaignait que la défenderesse négligeait de faire certaines réparations qui lui paraissent nécessaires dans le logement pour le tenir en bon état. La défenderesse, Mlle Martin, avait contesté l'action en plaidant que même si les réparations étaient nécessaires elles étaient à la charge du locataire. Dans son jugement le tribunal a déclaré que les défectorités dont se plaignait le demandeur comptaient parmi les réparations locatives qui sont à la charge du locataire, suivant la loi. Si la vétusté a été la cause des défectorités, elles n'ont pas le caractère de gravité qui peut les faire considérer comme de nature à rendre les lieux inhabitables. L'action a été rejetée avec dépens. Mes Côté, Poupart et Trahan représentaient la défenderesse.

Propriétaire et son chauffeur condamnés

L'honorable juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, a condamné hier messieurs René Pénin et Arsène Sicotte à payer la somme de \$357 à M. Alfred Lebrun, à la suite de la mort de sa fille Lise, âgée de cinq ans, tuée dans un accident d'auto le 25 novembre 1939 dans une rue entre les rues Laurier et Saint-Grégoire. Dans son jugement, le tribunal a déclaré que la présence d'un enfant sur le trottoir est une éventualité susceptible de se produire à tout instant, en tous lieux. Suivant une jurisprudence maintenant établie, le chauffeur prudent doit sans cesse garder la maîtrise absolue de sa voiture en prévision des obstacles qui peuvent surgir sur sa route. Le fait qu'un enfant se précipite brusquement pour traverser une voie publique devant une automobile en mouvement, ne constitue pas un cas de force majeure.

Un enfant de cinq ans ne peut juridiquement commettre une imprudence pouvant engager sa responsabilité, même lorsqu'il pose un acte qui entraînerait celle d'une personne capable de discerner le bien du mal. L'allegation que l'accident est dû uniquement à la faute de la jeune victime ne peut être opposée comme fin de non-recevoir à la réclamation du père de la victime. Mes Patenaude, Hébert, Lippé et Trahan représentaient le demandeur.

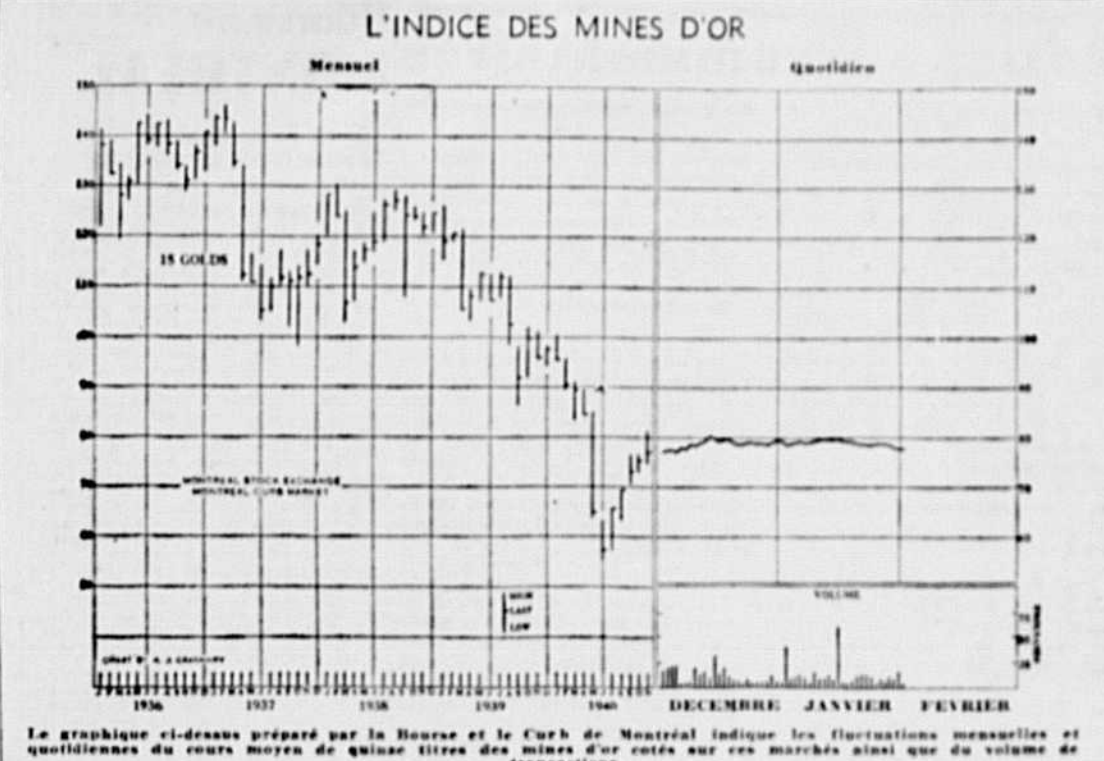
MOTION POUR DETAILS

Une motion pour détails a été présentée, hier, en Cour de Pratique, devant l'honorable juge Surveur, de la Cour supérieure, dans la cause de Jérémie Lamarche, de l'Abord-a-Piouffe, qui a intenté une action en dommages au montant de \$375 pour paroles diffamatoires contre Dame Vve Jeanne Lafortune. Dame Lafortune a demandé hier au tribunal d'ordonner au demandeur Lamarche de spécifier les dates des remarques pour diffamation de caractère. Me C.-M. Pluze, procureur de M. Lamarche, a contesté la motion et a prétendu que la déclaration était suffisante.

Dîner-forum de la Chambre de Commerce des jeunes ce soir

M. Henri Coursier, consul général de France, sera l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce des jeunes, ce soir, à l'hôtel Windsor. Il prononcera une causerie intitulée: "La femme française". Cette causerie sera donnée à l'issue du dîner-forum bi-mensuel de la Chambre des jeunes, à 6 h. 30.

COMMERCES et FINANCE



Le graphique ci-dessus préparé par la Bourse et le Curb de Montréal indique les fluctuations mensuelles et quotidiennes des cours moyens de quinze titres des mines d'or cotés sur ces marchés ainsi que du volume de transactions.

Hausse des ventes d'autos au pays

Elles ont été de 10,920 unités d'une valeur de \$13,192,000 en décembre

Ottawa, 2. (P.C.) — Les ventes de véhicules-moteurs au pays ont atteint un haut niveau en décembre dernier, suivant le bureau fédéral de la statistique. Le relevé de ce bureau ne tient pas compte des ventes de véhicules militaires.

Les ventes de décembre ont été de 10,920 unités d'une valeur globale de \$13,192,000. Ceci se compare avec 9,844 unités et \$11,942,750 en décembre 1939, soit une hausse de 11 pour cent du nombre et de 10 pour cent de la valeur au détail.

L'augmentation des ventes est attribuable à une hausse du pouvoir d'achat des Canadiens qui annule l'effet des impôts de guerre sur les ventes d'automobiles.

Le total des automobiles vendues en 1940 a été de 128,317 unités et la valeur, \$148,165,427. C'est une hausse de 14 pour cent du nombre et de 18 pour cent de la valeur par rapport aux ventes de 1939.

C'est dans la province de Québec qu'on note la plus forte augmentation des ventes, soit 42 pour cent.

Voici un état comparatif de la valeur des ventes:

	1940	1939	% Chang.
Décembre	10,920	9,844	+10.9
Novembre	10,920	10,391,047	+5.0
Octobre	7,974,886	7,755,460	+2.8
Septembre	6,875,060	6,456,227	+6.5
Août	5,847,582	6,118,207	-4.6
Juillet	7,795,349	8,495,146	-8.7
Juin	12,502,856	11,827,727	+5.8
Mai	22,221,322	20,382,069	+9.0
Avril	20,772,569	18,702,366	+11.1
Mars	14,334,900	11,119,477	+28.8
Février	12,221,322	10,454,331	+16.9
Janvier	10,920,556	6,622,842	+63.5

Légère baisse de la production d'acier

New-York, 2. — Les aciéries des Etats-Unis travailleront au taux de 69.3 pour cent de leur capacité, cette semaine, soit une baisse de 2 de point par rapport au taux de production de la semaine dernière, suivant l'American Iron and Steel Institute. Il y a un mois, le taux de production était de 76.1 pour cent.

Le tableau ci-dessous indique le taux de production de cette semaine, ceux des semaines correspondantes des dernières années ainsi que les changements:

Année	Taux P.C.	Chang. P.C.	Chang. P.C.
1941	69.3	-0.2	-0.2
1940	71.7	-0.8	-1.1
1939	72.4	-0.5	-1.2
1938	72.9	-0.5	-1.2
1937	72.6	-0.1	-0.2
1936	70.9	+0.6	+1.2
1935	72.8	-0.1	-0.6
1934	72.1	-0.1	-0.6

Dividendes déclarés

Sylvanite Gold Mines, 7 cents par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 19 février.

Dominion & Anglo Investment Corp., 1-14 p.c. par action privilégiée, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 15 février.

Nova Scotia Light & Power Co., 1-12 p.c. par action privilégiée, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 15 février.

Hallorin Mines Ltd., 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

York Knitting Mills Ltd., 3-12 p.c. par action de 1er privilège, 3-12 p.c. par action de 2e privilège et 20 cents par action ordinaire, tous payables le 15 février aux actionnaires inscrits le 15 février.

Cie de Transport Provinciale, 20 cts par action ordinaire, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 15 février.

Sunset Oil Ltd., 2 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 5 mars.

Marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS Edifice Transportation

Winnipeg

Mai	45 1/2	45 1/4	47	45
Juillet	42 1/2	42 1/2	42	42 1/2
Septembre	43 1/2	43 1/2	43	43 1/2
Novembre	48 1/2	48 1/2	48	48 1/2
Janvier	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Lin:				
Mai	150 1/2	150 1/2	149 1/2	150 1/4
Juillet	151 1/2	151 1/2	148 1/2	148 1/2
Octobre				145
Chicago				
Hé:				
Mai	81 1/2	82 1/2	81 1/2	81 1/2
Juillet	75 1/2	76 1/2	75 1/2	75 1/2
Septembre	76	76 1/2	75 1/2	75 1/2
Novembre	76	76 1/2	75 1/2	75 1/2
Mars:				
Mai	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Juillet	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Septembre	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Novembre	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Janvier	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2

Les liquidations des intérêts "anglais" influent sur N.-Y.

Potins et commentaires

La semaine a plus ou moins bien commencé à Wall Street, puisque le gros des titres, transmis hier sur ce marché, paraissent plutôt lourds. Quant aux valeurs, transmises hier sur les bourses de Montréal et de Toronto, elles étaient plutôt à la baisse. Les prix du blé étaient décidément fermes hier sur le marché de Winnipeg, tandis qu'ils se comportaient irrégulièrement plus faibles sur le marché de Chicago. A Buenos Aires, les options persistaient à demeurer inchangées. Quant à la reprise des activités hier sur la Bourse de Londres, après deux jours de congé, elle fut marquée par une allure ferme de la liste.

L'on peut s'attendre à ce que les systèmes de "priorités" s'étendent davantage au pays durant les prochains mois et déjà le contrôleur de l'acier a invité nos producteurs de ce métal de détourner une partie plus grande de leur production civile afin de conserver ce métal pour les besoins militaires accrus.

Les directeurs des entreprises suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende: Brown Shoe Co., Cushman's Sons Inc., Fajardo Sugar Co., Horwath Mining Co., C. C. Murphy Co., Parker Rust Proof Co., Pottery Baking Co., Socony-Vacuum Oil Co. Union Tank Co. et enfin Westinghouse Air Brake.

Les rapports de 111 corporations industrielles des E.-U. qui ont publié jusqu'ici leur bilan couvrant leurs opérations en 1940, ont montré une hausse de 44.8 pour cent dans leurs recettes, en regard de celles enregistrées durant l'année fiscale précédente. Que l'on se garde de croire que la valeur de leurs titres, inscrits à Wall Street, a progressé d'autant, car les incertitudes fiscales et internationales actuelles empêchent le marché de refléter l'excellence des nouvelles économiques.

Sait-on que nos papeteries ont expédié l'an dernier aux E.-U. plus de 9,000,000 de tonnes de papier-journal et que la valeur de ces exportations canadiennes ne le cède qu'à l'or? C'est donc une importante source de changes étrangers pour la nation canadienne, par le temps qui court.

Au cours des 12 mois finissant le 31 janvier 1940, les ventes d'engrais chimiques et d'ingrédients pour la fabrication de ces engrais se sont montées à 346,721 tonnes.

La deuxième évaluation de la récolte commerciale de tabac en feuilles au Canada en 1940 indique une production de 60,296,100 livres ou 67,930 acres contre 107,703,400 livres sur 92,300 acres en 1939.

En 1940, il s'est produit au Canada 264.1 millions de livres de beurre de boeuerie. Pendant ce même temps il s'est produit 140.1 millions de livres de fromage.

Bourse de MONTRÉAL

Allure hésitante au début de cette semaine. La Banque de Montréal perdait 2 points. Autres reculs, moins prononcés.

La liste locale accusait un meilleur ton hier matin, mais sur le milieu de la journée, elle était redevenue hésitante comme en fin de semaine et elle conservait cette allure jusqu'à la fermeture hier, alors que la plupart des leaders s'efforçaient fractionnellement à la baisse.

Les titres industriels changèrent de moins hier sur ce marché, tandis que le total des échanges des titres miniers s'éleva à 7,309 actions.

Les actions étaient lourdes et Algonquin Steel perdait 1-4 de point à 7 3/4, tandis que Canadian Car baissait de 1-8 point à 7 1/2.

L'ensemble reculait de 1-8 de point à 5 1/2, tandis que les titres de construction, tandis que Dominion Coal, privilégié, perdait 1 point parmi les titres de ce secteur.

Les pétroles avaient aussi l'allure hésitante et Imp. Oil reculait de 1-4 de point à 2 1/2, tandis que la liste des titres de 1-2 point à 2 1/2.

Les utilités publiques avaient l'allure ferme. Bell Telephone baissait de 1-4 de point à 4 1/2, tandis que Shawinigan perdait 1-8 de point à 15 1/8 et que Montréal Power reculait de 1-2 point à 12 1/2.

Noranda demeurait inchangé parmi les métaux à 55, tandis que Nickel baissait de 1-4 de point à 4 1/2.

La Banque de Montréal attirait l'attention spéculative dans le groupe bancaire en gagnant de 2 points à 160.

Price et 10 de St-Lawrence Corporation à 16 étaient tous deux inchangés. Abitibi à 65 était aussi stationnaire, mais Dominion perdait 1-4 de point à 4 1/2.

Vickers baissait à 2 1/2 parmi les titres de construction maritime. Les titres de construction de l'Ontario, et Sherritt-Gordon perdait 1-2 cent à 74 1/2, tandis que Martlet Goldfields à 35 baissait aussi de 1-2 cent.

Bourse de Montréal

Par JONES HEWARD & Co.

200 rue, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Offre Dem.
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00
Acme Glove	1.00 2.00

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

Acme Glove

ELU DIRECTEUR

Bourse de NEW-YORK

La semaine a mal commencé à N.-Y. 372 reculs, contre 127 gains. Il faut remonter au 19 août pour trouver la moyenne des industriels aussi basse qu'hier.

New-York, 4. (P.C.) — Les titres transmis hier matin à Wall Street, faisaient preuve d'une certaine fermeté, mais ils ne tardèrent pas à se montrer fort irréguliers durant le cours de la seconde partie de la séance d'hier. Sur la dernière heure, la tendance était décidément lourde, au point que l'on comptait en fermeture 372 gains, contre 372 reculs, pendant que 223 titres demeuraient inchangés.

Le total des transactions commerciales hier sur ce marché s'élevait à 500,000 actions, comparativement à 305,660 durant le cours de la courte séance de samedi.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks, compilé par la Presse Associée accusait une baisse de 2 de point à 414, soit le plus bas niveau depuis le 19 août.

Les reculs enregistrés en fermeture valaient entre quelques fractions et 2 points.

Les spéculateurs attachaient peu d'importance aux nouvelles commerciales et industrielles. Les ferroviaires continuaient cependant de refléter l'excellence des rapports sur les changements de wagons. On continue d'appréhender à Wall Street les impôts, et les prochains développements militaires.

Les actions étaient fractionnellement à la baisse et U.S. Steel passait de 42 à 41 1/2, tandis que Bethlehem Steel ne perdait que 1-4 de point à 81 3/4.

Am. Smelting ne distinguait, au contraire, parmi les métaux en se hissant de 5-8 de point à 29 5/8.

Am. Smelting à 44 demeurait inchangé parmi les titres de compagnies de moteurs.

Dupont baissait, par contre, de 1 pt à 35 1/2.

Am. Tel. & Tel. attirait l'attention spéculative parmi les services publics en dégringolant de 2 points à 15 1/2.

Les actionnaires d'Alcoa, étaient aussi lourds et Douglas perdait 3-8 de point à 68 1/4, tandis que Curtiss baissait de 1-8 de point à 5 1/8.

Le 92 points du Québec a perdu 1-8 de cent hier. Les prix des oeufs.

Hier, en Bourse locale de Commerce, le 92 points du Québec a perdu 1-8 de cent hier. Les prix des oeufs.

Il s'est vendu 200, 100, 100, 100 et 100 boîtes de beurre 92 points, en tout 700 boîtes au prix de 23 1/4 cents la livre.

Au marché à terme, il s'est vendu 2 contrats de février à 33 1/4 cents, 1 contrat à 33 1/2 cents, de plus, 1 contrat de mars à 33 3/4 cents.

Prix en Bourse de Commerce et autres prix.

Marché à terme: A-gros, 23 1/4 cents; A-moyens, 23 1/4 cents; A-petites, 23 1/4 cents; R, 23 1/4 cents; C, 23 1/4 cents.

BOURSE DE MONTRÉAL — Les oeufs en petite quantité sont vendus en boîtes de carton aux détaillants; livres ils se vendent 2 cents de moins la douzaine.

D. demande, O. offre; T. traité; S.R. ou L.A. sous réserve; I.F. inspecté par le gouvernement fédéral.

A-gros, 23 1/4 cents; A-moyens, 23 1/4 cents; A-petites, 23 1/4 cents; R, 23 1/4 cents; C, 23 1/4 cents.

FARINES, GRAINS ET MOULÉS

Northern No 1, 82 1/2; Northern No 2, 82 1/2; Northern No 3, 82 1/2; Avoine CW ext. No 1, 44; Avoine CW ext. No 2, 44; Avoine CW ext. No 3, 44; Avoine CW ext. No 4, 44; Avoine CW ext. No 5, 44; Avoine CW ext. No 6, 44; Avoine CW ext. No 7, 44; Avoine CW ext. No 8, 44; Avoine CW ext. No 9, 44; Avoine CW ext. No 10, 44; Avoine CW ext. No 11, 44; Avoine CW ext. No 12, 44; Avoine CW ext. No 13, 44; Avoine CW ext. No 14, 44; Avoine CW ext. No 15, 44; Avoine CW ext. No 16, 44; Avoine CW ext. No 17, 44; Avoine CW ext. No 18, 44; Avoine CW ext. No 19, 44; Avoine CW ext. No 20, 44; Avoine CW ext. No 21, 44; Avoine CW ext. No 22, 44; Avoine CW ext. No 23, 44; Avoine CW ext. No 24, 44; Avoine CW ext. No 25, 44; Avoine CW ext. No 26, 44; Avoine CW ext. No 27, 44; Avoine CW ext. No 28, 44; Avoine CW ext. No 29, 44; Avoine CW ext. No 30, 44; Avoine CW ext. No 31, 44; Avoine CW ext. No 32, 44; Avoine CW ext. No 33, 44; Avoine CW ext. No 34, 44; Avoine CW ext. No 35, 44; Avoine CW ext. No 36, 44; Avoine CW ext. No 37, 44; Avoine CW ext. No 38, 44; Avoine CW ext. No 39, 44; Avoine CW ext. No 40, 44; Avoine CW ext. No 41, 44; Avoine CW ext. No 42, 44; Avoine CW ext. No 43, 44; Avoine CW ext. No 44, 44; Avoine CW ext. No 45, 44; Avoine CW ext. No 46, 44; Avoine CW ext. No 47, 44; Avoine CW ext. No 48, 44; Avoine CW ext. No 49, 44; Avoine CW ext. No 50, 44; Avoine CW ext. No 51, 44; Avoine CW ext. No 52, 44; Avoine CW ext. No 53, 44; Avoine CW ext. No 54, 44; Avoine CW ext. No 55, 44; Avoine CW ext. No 56, 44; Avoine CW ext. No 57, 44; Avoine CW ext. No 58, 44; Avoine CW ext. No 59, 44; Avoine CW ext. No 60, 44; Avoine CW ext. No 61, 44; Avoine CW ext. No 62, 44; Avoine CW ext. No 63, 44; Avoine CW ext. No 64, 44; Avoine CW ext. No 65, 44; Avoine CW ext. No 66, 44; Avoine CW ext. No 67, 44; Avoine CW ext. No 68, 44; Avoine CW ext. No 69, 44; Avoine CW ext. No 70, 44; Avoine CW ext. No 71, 44; Avoine CW ext. No 72, 44; Avoine CW ext. No 73, 44; Avoine CW ext. No 74, 44; Avoine CW ext. No 75, 44; Avoine CW ext. No 76, 44; Avoine CW ext. No 77, 44; Avoine CW ext. No 78, 44; Avoine CW ext. No 79, 44; Avoine CW ext. No 80, 44; Avoine CW ext. No 81, 44; Avoine CW ext. No 82, 44; Avoine CW ext. No 83, 44; Avoine CW ext. No 84, 44; Avoine CW ext. No 85, 44; Avoine CW ext. No 86, 44; Avoine CW ext. No 87, 44; Avoine CW ext. No 88, 44; Avoine CW ext. No 89, 44; Avoine CW ext. No 90, 44; Avoine CW ext. No 91, 44; Avoine CW ext. No 92, 44; Avoine CW ext. No 93, 44; Avoine CW ext. No 94, 44; Avoine CW ext. No 95, 44; Avoine CW ext. No 96, 44; Avoine CW ext. No 97, 44; Avoine CW ext. No 98, 44; Avoine CW ext. No 99, 44; Avoine CW ext. No 100, 44; Avoine CW ext. No 101, 44; Avoine CW ext. No 102, 44; Avoine CW ext. No 103, 44; Avoine CW ext. No 104, 44; Avoine CW ext. No 105, 44; Avoine CW ext. No 106, 44; Avoine CW ext. No 107, 44; Avoine CW ext. No 108, 44; Avoine CW ext. No 109, 44; Avoine CW ext. No 110, 44; Avoine CW ext. No 111, 44; Avoine CW ext. No 112, 44; Avoine CW ext. No 113, 44; Avoine CW ext. No 114, 44; Avoine CW ext. No 115, 44; Avoine CW ext. No 116, 44; Avoine CW ext. No 117, 44; Avoine CW ext. No 118, 44; Avoine CW ext. No 119, 44; Avoine CW ext. No 120, 44; Avoine CW ext. No 121, 44; Avoine CW ext. No 122, 44; Avoine CW ext. No 123, 44; Avoine CW ext. No 124, 44; Avoine CW ext. No 125, 44; Avoine CW ext. No 126, 44; Avoine CW ext. No 127, 44; Avoine CW ext. No 128, 44; Avoine CW ext. No 129, 44; Avoine CW ext. No 130, 44; Avoine CW ext. No 131, 44; Avoine CW ext. No 132, 44; Avoine CW ext. No 133, 44; Avoine CW ext. No 134, 44; Avoine CW ext. No 135, 44; Avoine CW ext. No 136, 44; Avoine CW ext. No 137, 44; Avoine CW ext. No 138, 44; Avoine CW ext. No 139, 44; Avoine CW ext. No 140, 44; Avoine CW ext. No 141, 44; Avoine CW ext. No 142, 44; Avoine CW ext. No 143, 44; Avoine CW ext. No 144, 44; Avoine CW ext. No 145, 44; Avoine CW ext. No 146, 44; Avoine CW ext. No 147, 44; Avoine CW ext. No 148, 44; Avoine CW ext. No 149, 44; Avoine CW ext. No 150, 44; Avoine CW ext. No 151, 44; Avoine CW ext. No 152, 44; Avoine CW ext. No 153, 44; Avoine CW ext. No 154, 44; Avoine CW ext. No 155, 44; Avoine CW ext. No 156, 44; Avoine CW ext. No 157, 44; Avoine CW ext. No 158, 44; Avoine CW ext. No 159, 44; Avoine CW ext. No 160, 44; Avoine CW ext. No 161, 44; Avoine CW ext. No 162, 44; Avoine CW ext. No 163, 44; Avoine CW ext. No 164, 44; Avoine CW ext. No 165, 44; Avoine CW ext. No 166, 44; Avoine CW ext. No 167, 44; Avoine CW ext. No 168, 44; Avoine CW ext. No 169, 44; Avoine CW ext. No 170, 44; Avoine CW ext. No 171, 44; Avoine CW ext. No 172, 44; Avoine CW ext. No 173, 44; Avoine CW ext. No 174, 44; Avoine CW ext. No 175, 44; Avoine CW ext. No 176, 44; Avoine CW ext. No 177, 44; Avoine CW ext. No 178, 44; Avoine CW ext. No 179, 44; Avoine CW ext. No 180, 44; Avoine CW ext. No 181, 44; Avoine CW ext. No 182, 44; Avoine CW ext. No 183, 44; Avoine CW ext. No 184, 44; Avoine CW ext. No 185, 44; Avoine CW ext. No 186, 44; Avoine CW ext. No 187, 44; Avoine CW ext. No 188, 44; Avoine CW ext. No 189, 44; Avoine CW ext. No 190, 44; Avoine CW ext. No 191, 44; Avoine CW ext. No 192, 44; Avoine CW ext. No 193, 44; Avoine CW ext. No 194, 44; Avoine CW ext. No 195, 44; Avoine CW ext. No 196, 44; Avoine CW ext. No 197, 44; Avoine CW ext. No 198, 44; Avoine CW ext. No 199, 44; Avoine CW ext. No 200, 44; Avoine CW ext. No 201, 44; Avoine CW ext. No 202, 44; Avoine CW ext. No 203, 44; Avoine CW ext. No 204, 44; Avoine CW ext. No 205, 44; Avoine CW ext. No 206, 44; Avoine CW ext. No 207, 44; Avoine CW ext. No 208, 44; Avoine CW ext. No 209, 44; Avoine CW ext. No 210, 44; Avoine CW ext. No 211, 44; Avoine CW ext. No 212, 44; Avoine CW ext. No 213, 44; Avoine CW ext. No 214, 44; Avoine CW ext. No 215, 44; Avoine CW ext. No 216, 44; Avoine CW ext. No 217, 44; Avoine CW ext. No 218, 44; Avoine CW ext. No 219, 44; Avoine CW ext. No 220, 44; Avoine CW ext. No 221, 44; Avoine CW ext. No 222, 44; Avoine CW ext. No 223, 44; Avoine CW ext. No 224, 44; Avoine CW ext. No 225, 44; Avoine CW ext. No 226, 44; Avoine CW ext. No 227, 44; Avoine CW ext. No 228, 44; Avoine CW ext. No 229, 44; Avoine CW ext. No 230, 44; Avoine CW ext. No 231, 44; Avoine CW ext. No 232, 44; Avoine CW ext. No 233, 44; Avoine CW ext. No 234, 44; Avoine CW ext. No 235, 44; Avoine CW ext. No 236, 44; Avoine CW ext. No 237, 44; Avoine CW ext. No 238, 44; Avoine CW ext. No 239, 44; Avoine CW ext. No 240, 44; Avoine CW ext. No 241, 44; Avoine CW ext. No 242, 44; Avoine CW ext. No 243, 44; Avoine CW ext. No 244, 44; Avoine CW ext. No 245, 44; Avoine CW ext. No 246, 44; Avoine CW ext. No 247, 44; Avoine CW ext. No 248, 44; Avoine CW ext. No 249, 44; Avoine CW ext. No 250, 44; Avoine CW ext. No 251, 44; Avoine CW ext. No 252, 44; Avoine CW ext. No 253, 44; Avoine CW ext. No 254, 44; Avoine CW ext. No 255, 44; Avoine CW ext. No 256, 44; Avoine CW ext. No 257, 44; Avoine CW ext. No 258, 44; Avoine CW ext. No 259, 44; Avoine CW ext. No 260, 44; Avoine CW ext. No 261, 44; Avoine CW ext. No 262, 44; Avoine CW ext. No 263, 44; Avoine CW ext. No 264, 44; Avoine CW ext. No 265, 44; Avoine CW ext. No 266, 44; Avoine CW ext. No 267, 44; Avoine CW ext. No 268, 44; Avoine CW ext. No 269, 44; Avoine CW ext. No 270, 44; Avoine CW ext. No 271, 44; Avoine CW ext. No 272, 44; Avoine CW ext. No 273, 44; Avoine CW ext. No 274, 44; Avoine CW ext. No 275, 44; Avoine CW ext. No 276, 44; Avoine CW ext. No 277, 44; Avoine CW ext. No 278, 44; Avoine CW ext. No 279, 44; Avoine CW ext. No 280, 44; Avoine CW ext. No 281, 44; Avoine CW ext. No 282, 44; Avoine CW ext. No 283, 44; Avoine CW ext. No 284, 44; Avoine CW ext. No 285, 44; Avoine CW ext. No 286, 44; Avoine CW ext. No 287, 44; Avoine CW ext. No 288, 44; Avoine CW ext. No 289, 44; Avoine CW ext. No 290, 44; Avoine CW ext. No 291, 44; Avoine CW ext. No 292, 44; Avoine CW ext. No 293, 44; Avoine CW ext. No 294, 44; Avoine CW ext. No 295, 44; Avoine CW ext. No 296, 44; Avoine CW ext. No 297, 44; Avoine CW ext. No 298, 44; Avoine CW ext. No 299, 44; Avoine CW ext. No 300, 44; Avoine CW ext. No 301, 44; Avoine CW ext. No 302, 44; Avoine CW ext. No 303, 44; Avoine CW ext. No 304, 44; Avoine CW ext. No 305, 44; Avoine CW ext. No 306, 44; Avoine CW ext. No 307, 44; Avoine CW ext. No 308, 44; Avoine CW ext. No 309, 44; Avoine CW ext. No 310, 44; Avoine CW ext. No 311, 44; Avoine CW ext. No 312, 44; Avoine CW ext. No 313, 44; Avoine CW ext. No 314, 44; Avoine CW ext. No 315, 44; Avoine CW ext. No 316, 44; Avoine CW ext. No 317, 44; Avoine CW ext. No 318, 44; Avoine CW ext. No 319, 44; Avoine CW ext. No 320, 44; Avoine CW ext. No 321, 44; Avoine CW ext. No 322, 44; Avoine CW ext. No 323, 44; Avoine CW ext. No 324, 44; Avoine CW ext. No 325, 44; Avoine CW ext. No 326, 44; Avoine CW ext. No 327, 44; Avoine CW ext. No 328, 44; Avoine CW ext. No 329, 44; Avoine CW ext. No 330, 44; Avoine CW ext. No 331, 44; Avoine CW ext. No 332, 44; Avoine CW ext. No 333, 44; Avoine CW ext. No 334, 44; Avoine CW ext. No 335, 44; Avoine CW ext. No 336, 44; Avoine CW ext. No 337, 44; Avoine CW ext. No 338, 44; Avoine CW ext. No 339, 44; Avoine CW ext. No 340, 44; Avoine CW ext. No 341, 44; Avoine CW ext. No 342, 44; Avoine CW ext. No 343, 44; Avoine CW ext. No 344, 44; Avoine CW ext. No 345, 44; Avoine CW ext. No 346, 44; Avoine CW ext. No 347, 44; Avoine CW ext. No 348, 44; Avoine CW ext. No 349, 44; Avoine CW ext. No 350, 44; Avoine CW ext. No 351, 44; Avoine CW ext. No 352, 44; Avoine CW ext. No 353, 44; Avoine CW ext. No 354, 44; Avoine CW ext. No 355, 44; Avoine CW ext. No 356, 44; Avoine CW ext. No 357, 44; Avoine CW ext. No 358, 44; Avoine CW ext. No 359, 44; Avoine CW ext. No 360, 44; Avoine CW ext. No 361, 44; Avoine CW ext. No 362, 44; Avoine CW ext. No 363, 44; Avoine CW ext. No 364, 44; Avoine CW ext. No 365, 44; Avoine CW ext. No 366, 44; Avoine CW ext. No 367, 44; Avoine CW ext. No 368, 44; Avoine CW ext. No 369, 44; Avoine CW ext. No 370, 44; Avoine CW ext. No 371, 44; Avoine CW ext. No 372, 44; Avoine CW ext. No 373, 44; Avoine CW ext. No 374, 44; Avoine CW ext. No 375, 44; Avoine CW ext. No 376, 44; Avoine CW ext. No 377, 44; Avoine CW ext. No 378, 44; Avoine CW ext. No 379, 44; Avoine CW ext. No 380, 44; Avoine CW ext. No 381, 44; Avoine CW ext. No 382, 44; Avoine CW ext. No 383, 44; Avoine CW ext. No 384, 44; Avoine CW ext. No 385, 44; Avoine CW ext. No 386, 44; Avoine CW ext. No 387, 44; Avoine CW ext. No 388, 44; Avoine CW ext. No 389, 44; Avoine CW ext. No 390, 44; Avoine CW ext. No 391, 44; Avoine CW ext. No 392, 44; Avoine CW ext. No 393, 44; Avoine CW ext. No 394, 44; Avoine CW ext. No 395, 44; Avoine CW ext. No 396, 44; Avoine CW ext. No 397, 44; Avoine CW ext. No 398, 44; Avoine CW ext. No 399, 44; Avoine CW ext. No 400, 44; Avoine CW ext. No 401, 44; Avoine CW ext. No 402, 44; Avoine CW ext. No 403, 44; Avoine CW ext. No 404, 44; Avoine CW ext. No 405, 44; Avoine CW ext. No 406, 44; Avoine CW

N'oublions pas que chez nous, l'agriculture est à la base de tout le reste

C'est ce que, entre autres choses, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a déclaré, hier soir, à l'Association des éleveurs de chevaux belges du Québec

"A la base de tout, mesdames et messieurs, il y a chez nous l'agriculture, et il ne faut pas l'oublier. Il faut toujours revenir à l'agriculture, la base de toute stabilité. La terre doit être le réservoir où il nous faut puiser. Cultivateurs, c'est par vos fils que vous continuerez les traditions que vous avez voulu vivre. De l'esprit de coopération, vous donnez un bel exemple. Vous comprenez que les intérêts de chacun dépendent du bon vouloir de tous. Éleveurs de chevaux belges du Québec, vous avez été et vous continuerez d'être un exemple de la coopération que méritent les bonnes causes. Je vous, pour ma part, faire quelque chose pour l'agriculture de ma province. Vous avez, vous, comme missionnaires de pensées agricoles, un grand rôle à jouer. Vous préparez ainsi l'après-guerre."

C'est là ce que, entre autres choses, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec, a déclaré hier soir, à l'Association des éleveurs de chevaux belges du Québec, en congrès dans la métropole canadienne.

Le dîner d'hier soir a réuni plus

M. Aimé Parent doit apaiser les conseillers

Plusieurs soulevés contre la Commission municipale, parlaient de rejeter le tout du "bill" de Montréal. Opposition menée par deux anciens commissaires

Le conseil municipal a tenu hier deux séances: l'une qui dura de trois heures à six heures et demie et l'autre, de six heures 45 à onze heures et quart. La séance de l'après-midi, bien que l'atmosphère fût plutôt chargée, a été assez calme; celle du soir fut plus mouvementée; les conseillers ont commencé leurs délibérations dans une atmosphère d'hostilité ouverte à l'endroit de la Commission municipale de Québec. Le conseil a siégé en comité plénier, étudiant les diverses clauses du projet de loi modifiant la charte de Montréal. L'opposition, et elle est réelle, est dirigée par deux anciens commissaires, MM. J.-J. Edouard Jeannotte, qui fut membre de l'administration à laquelle il a laissé son nom, et J.-M. Savignac, par

Le service des postes rapportera plus cette année

Le revenu global dépassera \$44 millions, dit M. Mulock au Canadian Club

L'honorable William P. Mulock, ministre des postes, a déclaré, hier midi, devant les membres du Canadian Club réunis à l'hôtel Windsor, que le gouvernement retirait une plus forte somme du service des postes cette année que l'an dernier. Durant ce dernier exercice, le revenu brut provenant des postes a atteint \$44.000.000.

M. Mulock a parlé du travail de son ministère en temps de guerre. "En dépit des conditions anormales, a-t-il dit, le service des postes n'a rien épargné pour livrer dans tous les coins du pays et au-delà du Canada en Angleterre, les lettres et les lettres qu'on lui a confiées. Inutile de dire que ce service a été de difficiles problèmes à résoudre."

Au nombre de ces difficultés, le conférencier a noté le problème que suscite au service des postes, la livraison des lettres et des colis mal adressés aux soldats canadiens outre-mer. Il a fait remarquer que le ministère avait été obligé de mettre un bon nombre d'hommes en service outre-mer et ici afin de livrer à la bonne adresse les colis expédiés un peu n'importe comment.

M. Mulock a aussi traité du travail énorme du service des postes en ce qui a trait à la vente des timbres et des certificats d'épargne. Chaque petit bureau de postes est devenu une agence pour la vente de ces certificats, a-t-il dit. Nos employés sont fiers de pouvoir contribuer aussi largement au succès de cette campagne en faveur de l'épargne.

Le conférencier a terminé en demandant aux hommes d'affaires et à tous les Canadiens de faire un plus grand usage de la poste aérienne. "Le Canada a la deuxième meilleure service postal aérien au monde, a-t-il dit, et tous devraient profiter des avantages qu'il donne."

M. Mulock a été présenté et remercié par M. Fraser Gurd, vice-président du club.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour
Harbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FÊTES
Police, incendies, accidents HA 5131
Sport HA 5134
Directeur de l'information HA 5134
Aide de composition HA 1422
Service d'information HA 5134
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 5134

Chez les éleveurs de chevaux belges du Québec



L'Association des éleveurs de chevaux belges du Québec, en congrès dans la métropole canadienne, a offert un dîner des plus réussis, hier soir, dans la Salle Espagnole de l'hôtel Queen's. Des personnalités politiques et autres des provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard étaient présentes. On remarque, ci-haut, de gauche à droite, l'hon. J. Wright, ministre d'État dans le cabinet provincial de l'Île du Prince-Édouard, l'hon. Patrick Michael Dwan, ministre de l'Agriculture de la province d'Ontario, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Gustave Toupin, président de l'Association des éleveurs de chevaux belges du Québec, Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, l'hon. Georges-P. Dansereau, ministre d'État dans le cabinet Godbout, l'hon. John Alexander McDonald, ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, et M. Georges Bouchard, sous-ministre fédéral de l'Agriculture, qui avaient pris place à la table d'honneur.

Un homme est tué et son compagnon est blessé dans un accident de chemin de fer

Un homme fut tué instantanément et son compagnon échappa à la mort presque miraculeusement, peu avant midi, hier, dans un accident de chemin de fer qui se produisit à l'est de Dorion, soit à quelque vingt-deux milles à l'ouest de Montréal. Il s'agit de M. Edward Davies, 50 ans, pressé au maintien des signaux, et de son adjoint, M. Alphonse Robillard, aussi âgé d'une cinquantaine d'années. Tous deux étaient sur une draine à moteur, voyageant des Cédres à Dorion, au moment de l'accident fustueux. Le petit véhicule fut heurté par un convoi spécial des chemins de fer nationaux, filant dans la même direction. Le train stoppa promptement à la suite de la tragédie et l'ingénieur Frank H. Pennick et le chauffeur Hugh N.

Currie, tous deux d'Ottawa, se portèrent au secours des victimes. Un médecin, mandaté d'urgence, ne put que constater le décès de M. Edward Davies. Son compagnon, toutefois, s'en tira avec des ecchymoses et des contusions peu graves et il put retourner à son domicile, après avoir été pansé.

Un verdict de mort accidentelle fut rendu, plus tard dans la journée, par le coroner Hébert, des Cédres. La dépouille mortelle de feu M. Davies fut alors remise à la famille du défunt pour fins d'inhumation.

Arthur Côté sera pendu pour le meurtre de Munn

Le jury délibéra durant cinq heures avant de rendre son verdict—Le juge Hector Verret a prononcé la sentence — Déclaration de l'accusé. L'exécution a été fixée au 9 mai prochain

Sherbrooke, 3 (P.C.) — Arthur Côté, âgé de 24 ans, de Montréal, a été trouvé coupable, ce soir, du meurtre de Jeffrey Munn, de Hamilton, et condamné à être pendu à Sherbrooke, le 9 mai prochain. Le jury délibéra cinq heures avant de rendre son verdict. C'est le juge Hector Verret, président du tribunal, qui prononça la sentence.

Le cadavre de Munn fut trouvé dans un fossé près de la route de Georgeville, le 13 août dernier. Le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste, témoigna au procès, que la victime avait succombé à une fracture du crâne causée par des coups violents et répétés. Une tentative de brûler le cadavre avec de la gasoline avait laissé des traces.

Le jury revint dans la salle d'audience à 8 heures et la sentence fut prononcée 17 minutes plus tard. Côté, à qui le juge Verret demanda s'il avait quelque chose à dire, hésita un instant puis: "C'est un innocent que vous avez condamné, non pas vous, monsieur le juge, parce que vous m'auriez trouvé innocent, mais c'est aux jurés que je m'adresse. Nous ne devrions pas laisser douze hommes décider de la vie d'un homme. Vous savez, vous, monsieur Nadeau, que je suis innocent et je prie le Bon Dieu que ma pauvre mère vive assez vieille pour assister à ma réhabilitation. Le jury m'a jugé, mais Dieu un jour, le jugera comme il jugera la police". (M. Armand Nadeau était le défenseur de Côté.)

Vieillards sauvés de la mort dans un violent incendie

Trois pompiers voient la mort de près dans cet embrasement, à Lachine — Quatre logements et trois établissements de commerce ravagés par les flammes — Pertes évaluées à plus de \$60.000

Deux vieillards furent sauvés et trois pompiers virent la mort de près, hier matin, au cours d'un violent incendie qui se propagea rapidement dans un pâté de trois établissements de commerce et trois logements situés dans le centre du quartier des affaires de la ville de Lachine. Les pertes sont évaluées à plus de \$60.000. La circulation fut interrompue pendant quelque trois heures à cause de ce désastreux embrasement.

Ce dangereux incendie se déclara vers 10 h. hier matin, dans une bâtisse située entre les numéros 82 et 90, rue Notre-Dame, à Lachine. Les pompiers des casernes No 1 et No 4 de Lachine répondirent promptement à l'alerte. Six puissantes lances furent utilisées pendant une couple d'heures, par les sapeurs, commandés par le chef Angus Mickie, aidé du capitaine Joseph Saint-Maurice et du lieutenant René Martin. Les flammes furent maîtrisées vers midi, mais les pompiers durent demeurer sur place jusque vers 4 h. hier après-midi.

Les logements endommagés sont ceux de MM. Napoléon Barrette, André Lebeau, Joseph Farah et Joseph

Mercier. Les magasins ravagés par les flammes sont ceux de M. Albert Guest, libraire; M. Henry Deck, mercier, ainsi que le restaurant Lachine Tea Room. Les établissements de M. D. Bergeron, barbier, et celui de M. U. Monette, tavernier, ainsi que les logis de M. Aimé Morrisette et M. Henri Caron, furent endommagés par l'eau et la fumée.

Les pompiers qui frôlèrent la mort dans l'écroulement d'un hangar, sur le toit duquel ils étaient montés pour combattre l'embrasement, sont le chef Angus Mickie, le pompier Maurice Comeau et le lieutenant René Martin. Le pompier Comeau fut légèrement blessé à la cuisse droite dans l'accident. Il fut pansé sur les lieux.

M. et Mme Joseph Farah, cette dernière invalide, qui habitent 78, rue Notre-Dame, furent sauvés de la mort par l'asphyxie, par les pompiers A. Cadieux et A. Lefebvre.

Le service d'ordre était sous la direction personnelle du chef Paul-R. Launon, directeur du service de la police de la ville de Lachine.

M. A. Bédard au congrès annuel de l'Institut de l'arpentage du Canada

Québec, 3. (Du correspondant parlementaire du Canada). — M. Avila Bédard, sous-ministre des terres et forêts et directeur de l'école forestière à la Faculté des Sciences de l'Université Laval, partira demain pour Ottawa, où il assistera au congrès annuel de l'Institut de l'arpentage du Canada.

M. Bédard, qui a été invité à parler, présentera un travail sur le rôle de l'arpentage et de l'ingénieur forestier dans l'économie du pays.

M. de Carteret succède à M. J. S. Duncan à Ottawa

Il est vice-président et gérant-général de la Canadian International Paper Co. — Ses services sont prêtés à l'Etat

Ottawa, 4 (Par Adjuitor Savard, correspondant parlementaire du Canada). — M. J. S. de Carteret, industriel éminent et vice-président de Canadian International Paper Co., succède à M. James S. Duncan comme sous-ministre de la Défense nationale de l'Air.

En dépit de l'assonance de son nom, M. de Carteret n'est pas d'origine française. Il est né en Nouvelle-Zélande. Mais sa famille est originaire de l'île de Jersey. Lui-même parle parfaitement le français. De plus, M. de Carteret vit dans la province de Québec depuis vingt-cinq ans. Il fut étroitement lié à l'industrie de la pulpe et du papier. Successivement, il occupa des postes d'importance en diverses compagnies, notamment Rior Pulp & Paper Co., Brown Corp., Hammers Mills Paper Co. et Brompton Pulp & Paper Co. Ltd. A ce titre, il habita divers endroits tels que Matane, East Angus, Québec et Montréal. Outre son expérience administrative, M. de Carteret apporte donc à ses nouvelles fonctions une connaissance intime de notre population, parmi laquelle il compte de nombreux amis.

M. de Carteret est un gradué de l'université de Yale aux États-Unis. Le ministre de la Défense nationale de l'Air, l'honorable C. G. Power, annonce en même temps la nomination du général H. F. McDonald comme principal adjoint du ministre. Le général McDonald n'en continuera pas moins à exercer ses fonctions de président de la Commission canadienne des pensions et aussi de président du comité consultatif de rapatriement et de démobilitation.

Nomination bien accueillie à Québec

Québec, 3. (Du correspondant parlementaire du Canada). — La nomination de M. S. L. de Carteret, président de la Canadian International Paper Co., au poste de sous-ministre de la Défense nationale pour l'Air, a été accueillie avec satisfaction et enthousiasme à Québec, où le successeur de M. James S. Duncan est avantageusement connu. M. de Carteret, né en Nouvelle-Zélande, descendant d'une vieille famille française de l'île Jersey, est Québécois puisqu'il a passé près de vingt ans de sa vie en notre ville, lorsqu'il fut gérant à Québec de la Brown Corporation, de Hammersville Paper Company, de Matane, et de la Brompton Pulp and Paper Co.

Au ministère des Terres et Forêts, où tous les officiers l'estiment, et dans tous les bureaux des compagnies de pulpe et de papier, la nomination de M. de Carteret a été saluée avec joie. Le regret de voir notre concitoyen l'hon. C. G. Power, ministre de la Défense nationale pour l'Air, privé des services de M. J. S. Duncan comme sous-ministre est atténué aujourd'hui par le choix de l'éminent successeur de ce dernier.

M. Avila Bédard

M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts, qui est, comme M. de Carteret, un diplômé en génie forestier de l'Université Yale, a fait l'éloge du nouveau sous-ministre dans les termes suivants: "M. de Carteret est un homme qui a de la méthode, de la discipline et de la culture. C'est un meneur d'hommes. Il s'est toujours avéré un homme compétent pour discuter tous les problèmes ressortissant à la conservation de la forêt et à son aménagement. Il a fait beaucoup pour obtenir aux ingénieurs forestiers la charte qui régit la modalité suivant laquelle ils peuvent exercer leur profession dans la province de Québec."

"M. de Carteret manie très bien les deux langues. Il est doué de grandes qualités et a largement contribué à répandre le culte de la forêt. C'est une très belle nomination."

R. S. V. P.

QUESTIONS
1—Le cœur de l'aimée cessa de battre en même temps que celui de l'aimé. Beau thème pour un romancier! Mais qu'en dirait la science? N'y a-t-il en cela que pure coïncidence ou au contraire quelque relation réelle et sérieuse d'un ordre physique?
2—Une auberge sans aubergiste, un restaurant sans restaurateur. Et pourtant les passants s'y abâtissent; et pourtant il ne disparaît aucun ustensile, quoique personne ne les surveille. Où verrait-on ce phénomène et comment pourrait-on l'expliquer?
3—On sait que la boussole n'indique pas la véritable direction du pôle nord, à cause des mouvements que lui imprime le champ magnétique terrestre. En quel point pourrait-on se placer pour que cependant la direction indiquée par la boussole et la direction du vrai pôle se confondent?

(Voir réponses en page 2)

Le tracé de la route modifiée à Mackayville

Le ministère de la voirie en est venu à une entente avec le Canadien National

L'hon. T. Damien Bouchard, ministre de la voirie et des travaux publics dans le cabinet Godbout, de passage à Montréal hier, a déclaré aux journalistes, au cours d'une entrevue au nouveau Palais de Justice, que, en compagnie de M. Ernest Gohier, ingénieur en chef de la voirie provinciale, il a eu un entretien, en fin de semaine, avec M. S. J. Hungerford, président des Chemins de fer nationaux du Canada, et d'autres hauts officiers de la même compagnie, au sujet d'une bande de terrain qui longe la voie ferrée à Mackayville, dans le comté de Chambly. Cet entretien a porté sur le terrassement d'une distance d'environ un mille, à Mackayville, sur la nouvelle route Montréal-St-Hyacinthe.

D'après l'entente conclue, les Chemins de fer nationaux du Canada disposeront de cette partie du terrassement actuel qui longe la voie ferrée dans cette municipalité. Ils prendront, le cas échéant, l'utilité pour y établir des voies d'évitement.

L'hon. T. Damien Bouchard a également souligné, hier matin, que l'itinéraire de la route sera quelque peu modifié, à cet endroit. Mais les travaux prévus n'empêcheront pas de terminer le pavage de l'un des côtés, dès l'été prochain. Cela ne modifie rien le tracé initial de cette route quant au reste.

Interrogé au sujet du coût de l'entretien des routes d'hiver, cette saison-ci, l'hon. M. Bouchard a dit qu'il ne pouvait encore en donner le montant total. Il a rappelé, entre autres choses, que les contrats accordés à différents entrepreneurs sont basés sur le travail effectué.

En outre, l'hon. M. Bouchard a déclaré aux journalistes que la route Montréal - St-Hilaire - St-Hyacinthe est praticable, cet hiver. Des entrepreneurs se sont organisés de façon à entretenir cette route qui relie la sortie du pont Victoria à Saint-Hyacinthe, via St-Hilaire. Les entrepreneurs privés intéressés recevront du gouvernement provincial l'octroi prévu.

L'électricité nécessaire au développement des mines

"C'est un grand problème pour cette industrie", déclare l'honorable Edgar Rochette — Trois nouvelles unités d'énergie électrique fonctionneront au mois d'août prochain — L'aide de Québec

L'industrie minière de notre province fait face à un grave problème: celui de se procurer l'énergie électrique nécessaire à son exploitation. Jusqu'à maintenant, sa seule source d'approvisionnement a été le "Rapide des Quinze" dont la capacité est de 40.000 chevaux-vapeur. Elle devait importer de vingt-cinq à trente mille chevaux-vapeur de l'Ontario.

Mais l'installation de trois nouvelles unités de 16.000 chevaux-vapeur, chacune au rapide No 7, sera terminée au mois d'août prochain. Cela sera d'un grand secours. Il est possible également qu'une quatrième unité soit construite si la Commission des courants en permet l'établissement au Grand Lac Victoria. J'ai confiance que l'industrie minière ne sera bientôt plus dépourvue de l'énergie électrique nécessaire à son développement dans l'ouest du Québec.

C'est ce que l'hon. Edgar Rochette, ministre du travail et des mines du Québec, a déclaré, hier soir, devant les membres du Canadian Institute of Mining and Metallurgy, réunis à l'hôtel Windsor. M. Rochette a ajouté que la Commission de l'électricité trouvera sûrement une solution définitive à ce problème, si le trésorier provincial peut disposer des sommes indispensables à l'entreprise. Les travaux actuels sont accélérés autant que possible et la Commission, a-t-il dit, favorisera directement directement, ou par l'intermédiaire d'intérêts privés, tout projet destiné à améliorer la situation."

Le ministre des mines a aussi approuvé hautement l'appel fait par l'hon. T. A. Crerar, ministre fédéral des mines, pour augmenter autant que possible la production des mines et préparer un programme de nature à promouvoir la prospection pour le futur. "Je donne mon entier appui, a-t-il dit, à l'appel du ministre, afin de répondre aux besoins de la guerre. Je coopère entièrement à la poursuite du but pour lequel nous travaillons tous en ce moment: la défaite et la destruction des forces totalitaires et du barbarisme."

M. Rochette a aussi signalé les modifications apportées aux lois des mines de notre province, en précisant que le gouvernement, le premier jour de son arrivée au pouvoir, se dévoua, non pas à une politique de parti, mais à la tâche importante de développer

nos entreprises industrielles, agricoles, financières et commerciales. Puis il remercia les compagnies d'avoir engagé de préférence les élèves de l'école des Mines établie à l'École d'Or. Il leur demanda également d'accorder une attention spéciale aux gradués des écoles de génie civil de Montréal et de Québec.

M. Rochette traita ensuite du système routier du nord de la province. "Avec l'aide du gouvernement fédéral, mon ministère a dépensé plus de cinq millions à la construction de routes dans les régions minières, a-t-il dit. Notre intention est de poursuivre cette politique généreuse et libérale inaugurée par mes prédécesseurs en 1925. Nous construisons des routes où elles seront considérées indispensables à l'industrie."

Le ministre des mines remarqua finalement que les conditions de travail dans l'industrie minière ne constituent pas un réel problème. Ce n'est un plaisir, dit-il, de vous féliciter de votre attitude envers la main-d'œuvre.

M. Rochette recommanda en dernier lieu que l'on continue les explorations dans les régions minières afin de développer cette industrie.

Etudiant en théologie appréhendé sous des accusations de faux

Un étudiant en théologie de l'université McGill fut appréhendé, hier midi, sous des accusations de faux. Il s'agit de l. McKenzie, 27 ans, qui dit être le fils du recteur de l'université de Nottingham. L'arrestation fut effectuée par les sergents détectives Léon Gauthier et J.-A. Roy, de la Sûreté municipale. L'inculpé est actuellement dans les cellules des quartiers généraux de la Sûreté, en attendant sa comparution, aujourd'hui, en Correctionnelle.

Une mère risque sa vie pour sauver son enfant

Ste-Anne-de-Beaupré, Québec, 3. (P.C.) — Un bébé de 18 mois, gravement brûlé, a été hospitalisé ici, ce soir, après que sa mère, Mme Jules Lessard, du village des Sept-Crans, eût risqué sa vie pour le sauver des flammes.

La mère souffre aussi de nombreuses brûlures aux mains et à la figure.

R. ÉMARD

Maison établie en 1907
BOIS DE CONSTRUCTION
Beaver Board - Ten Ton - Spruce
Pinion en pin et B.C. Fir - Sapin
et panneaux de routes épaveuses et
merisier et en R.C.V. - Plancher de
bois franc
4463, rue Papineau - AM. 6809